



Mémoire

Présenté pour l'obtention du diplôme de Master en architecture

Domaine AUMV – Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville / Filière ARCHITECTURE

Par :

Mme BENDOUINA AICHA

Titre du projet / Thématique : Patrimoine bâti architectural et urbain

La valorisation du patrimoine une alternative pour le développement local durable

Cas : Ksar Boussemgoun

Membres du jury :

Président : Mr NEDJARI Samir

Examineur : Mr BELDJILLALI Said

Encadreur : Mr AHMED KHODJA Mohamed

Remerciements

*Je tiens tout d'abord à remercier le chef de département d'architecture **Dr.ROUBAI CHORFI Nabil** et mes enseignants de m'avoir accueilli durant une année et de m'avoir donné l'opportunité de préparer un master en architecture option patrimoine.*

*Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à mon directeur de mémoire **Monsieur AHMED KHODJA Mohamed**, pour son encadrement et ses pistes de réflexion très stimulantes.*

*Mes profondes et vives reconnaissances s'adressent aussi au président de jury **Monsieur NEDJARI Samir** et l'examineur **Monsieur BELDJILLALI Said** d'avoir accepté le jugement de ce modeste travail.*

*Je remercie très spécialement mon merveilleux professeur que j'ai eu le bonheur d'avoir en ma première année universitaire en 1988, monsieur **BENZIDANE Abdellah**, Je tiens à vous dire combien votre enseignement m'a élevé, m'a fait croire en mes capacités. Vous avez contribué à faire de moi l'architecte que je suis.*

*Un grand merci à mon frère aîné **Doctorant Naimi** pour son aide et son soutien inconditionnel et à qui je dois ma reconnaissance et mon attachement.*

*Je remercie Mon directeur **GUETTATFI Cheikh** et mes collègues à la direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya d'El Bayadh.*

*Je remercie vivement toute l'équipe du bureau d'études **BETA** à El Bayadh à leur tête monsieur **BOURNANE Khaled** pour son accueil, sa disponibilité et sa bonne humeur permanente.*

*Merci à monsieur **BELMAMOUN Abdellah** responsable à la direction de la programmation et suivi budgétaire DPSB de la wilaya d'El Bayadh pour la mise à ma disposition des données et de la documentation.*

*Je remercie monsieur **AMARI Abdelkrim** responsable à la direction de la culture de la wilaya d'El Bayadh pour son aide ainsi que **Zineb** et **Naila**.*

Dédicace

A Ma très chère mère

Quoi que je fasse ou que je dise, je ne saurai point te remercier comme il se doit. Ton affection me couvre, ta bienveillance me guide et ta présence à mes côtés a toujours été ma source de force pour affronter les différents obstacles.

A Mon très cher père

Que ce travail traduit ma gratitude et mon affection.

A Mon très cher époux

Tu as toujours été à mes côtés pour me soutenir. Tu m'as encouragé avec admiration. Ton enthousiasme à l'égard de ce travail m'a donné le courage d'aller jusqu'au bout.

A Ma famille, mes frères et sœur Saliha.

A Ma belle famille AL-YASSIN, mes beaux frères Si Adnane, Djamel et mes belles sœurs Sanae, Wafaa, Maha, Aida et Khittem.

Je dédie ce travail à la mémoire de mon oncle BOUHDJAR décédé il y'a pas longtemps. Puisse Dieu, le tout puissant, l'avoir en sa sainte miséricorde.

Sommaire

Remerciements	I
Dédicace	II
Sommaire	III
Résumé :	VIII
ملخص :	IX
Abstract :	X
Chapitre 1 : Approche introductive	11
1.1 Introduction :	12
1.2 Choix du contexte d'étude :	12
1.3 Choix du site :	13
1.4 Problématique :	13
1.5 Hypothèse :	15
1.6 Objectifs :	16
1.7 Méthodologie :	16
1.8 Structure de mémoire :	17
Chapitre 2 : État de l'art et concepts	18
2.1 Introduction :	19
2.2 Les Enjeux :	19
2.2.1 Les enjeux déterminants :	19
2.2.1.1 Un enjeu économique :	19
2.2.1.2 Un enjeu politique :	19
2.2.1.3 Un enjeu social :	19
2.2.1.4 Un enjeu identitaire :	20
2.2.1.5 Un enjeu culturel :	20
2.2.2 Les enjeux favorisants :	20
2.2.2.1 Un enjeu religieux :	20
2.2.2.2 Un enjeu éducatif :	20
2.2.2.3 Un enjeu mémoriel :	20
2.2.2.4 Un enjeu scientifique :	21
2.2.2.5 Un enjeu esthétique :	21
2.2.2.6 Un enjeu émotionnel :	21
2.2.2.7 Un enjeu urbain :	21
2.3 Notions du patrimoine :	21
2.3.1 Le patrimoine qu'est ce que c'est ?	21
2.3.2 La définition du patrimoine selon CHOAY Françoise :	22
2.3.3 Définition du patrimoine selon BOURDIN Alain:	22

2.3.4	Définition du patrimoine selon PAGAND Bernard :	22
2.4	Les formes du patrimoine :	22
2.4.1	Le patrimoine naturel :	22
2.4.2	Le patrimoine culturel :	23
2.4.2.1	Le patrimoine matériel :	23
2.4.2.1.1	Le patrimoine immobilier :	23
2.4.2.1.2	Le patrimoine mobilier :	23
2.4.2.2	Le patrimoine immatériel :	24
2.4.3	Le patrimoine qu'en fait-on ? :	24
2.4.4	Pourquoi protège t on le patrimoine ? Contre quoi ou qui, pourquoi a-t-on besoin de la faire ? :....	24
2.4.5	Comment protège-t- le patrimoine ? :	24
2.5	Les opérations d'intervention en tissus anciens :	24
2.5.1	La rénovation :	25
2.5.2	La protection :	25
2.5.3	La rénovation urbaine :	25
2.5.4	La réhabilitation :	25
2.5.5	La restructuration :	25
2.5.6	La conservation :	25
2.5.7	La sauvegarde :	26
2.5.8	La restauration :	26
2.5.9	La restauration immobilière :	26
2.5.10	La transformation :	26
2.6	Les valeurs du patrimoine :	26
2.6.1	Les valeurs de mémoire :	26
2.6.1.1	La valeur d'ancienneté :	26
2.6.1.2	La valeur historique :	26
2.6.1.3	La valeur commémorative :	27
2.7	Les valeurs du présent :	27
2.7.1.1	La valeur d'usage :	27
2.7.1.2	La valeur de nouveauté :	27
2.7.1.3	La valeur artistique :	27
2.8	Aperçu historique législatif en Algérie :	27
2.8.1	Phase1830–1962:	27
2.8.2	Phase 1962 – 1967 :	27
2.8.3	Phase1967-1998:	27
2.8.4	Phase1998-2002 :	28
2.8.5	Phase2002– 2007 :	28
2.8.6	Textes Législatifs :	28
2.9	Les secteurs protégés :	29
2.9.1	Les secteurs protégés :	29
2.9.2	Les sites Archéologiques :	30

2.9.3	Les secteurs sauvegardés :	30
2.10	Les plans de sauvegarde :	30
2.10.1	Le plan de sauvegarde PPMVSA :	30
2.10.2	Le plan de sauvegarde PPSMVSS :	30
2.11	Notions du Développement Durable :	31
2.12	Rétrospective de la notion du développement durable :	31
2.13	Enjeux et objectifs du développement durable :	34
2.14	Conclusion :	35
2.15	Notions du Développement Local :	36
2.16	Émergence du développement local :	36
2.17	Les acteurs du développement local :	37
2.18	Conclusion :	37

Chapitre 3 : Cadre Opératoire 38

3.1	Méthode et positionnement épistémologique :	39
3.2	Les outils d'analyse :	39
3.2.1	1er Cas : Ksar Ait BenHaddou au Maroc	39
3.2.1.1	Situation :	39
3.2.1.2	Présentation du site :	40
3.2.1.3	Stratégie d'intervention :	41
3.2.1.4	Tableau comparatif :	42
3.2.1.5	Travaux réalisés :	42
3.2.1.6	Illustrations :	43
3.2.1.7	Actions et Résultats Obtenus :	45
3.2.1.8	Synthèse :	46
3.2.2	2ème Cas : Quartier de Serouja à Damas, Syrie	47
3.2.2.1	Exemple de reproduction du patrimoine :	47
3.2.2.2	Axes d'intervention :	47
3.2.2.3	A. La préservation du patrimoine du quartier par sa réhabilitation :	47
3.2.2.4	B. La préservation du patrimoine du quartier par sa gentrification :	50
3.2.2.5	Synthèse :	53
3.2.3	Conclusion :	53

Chapitre 4 : Cadre Empirique 54

4.1	État descriptif du projet :	55
4.1.1	Présentation du site :	55
4.1.2	Le cadre naturel de la commune :	55
4.1.3	Toponyme de Boussemgoun:	56
4.1.4	L'Organisation sociale et économique du Ksar :	56
4.2	Processus Historique de formation et développement urbain du Ksar de Boussemgoun :	58
4.2.1	Période précoloniale :	59
4.2.2	Période coloniale :	60
4.2.3	De l'indépendance 1962 à nos jours :	60

4.2.4	Palmeraie de Boussemgoun :	61
4.2.5	Les potentialités :	62
4.3	Le Tissu Urbain du Ksar :	64
4.3.1	La Morphologie :	64
4.3.1.1	Les portes du Ksar de Boussemgoun :	65
4.3.1.2	Espace Public :	66
4.3.1.3	La grande mosquée :	66
4.3.1.4	Annexe de la Zaouia Tijania du ksar deBoussemgoun:	68
4.3.2	Caractéristiques technico-constructives du cadre bâti historique :	70
4.3.3	Conclusion:	72
4.4	État déductif :	72
4.4.1	Le diagnostic une expertise nécessaire avant toute intervention architecturale	72
4.4.1.1	Le Relevé Architectural :	73
4.4.1.2	Les Méthodes de relevé :	73
4.4.1.2.1	Le relevé manuel :	73
4.4.1.2.2	Le relevé topographique :	73
4.4.1.2.3	Le relevé photogrammétrique :	73
4.4.1.2.4	La technologie de numérisation :	73
4.4.1.3	Technique de relevé :	73
4.4.1.3.1	Les croquis (minutes de site) :	74
4.4.1.3.2	Les mensurations :	74
4.4.1.3.3	La triangulation :	74
4.4.2	Le dessin graphique :	75
4.4.3	La documentation photographique :	75
4.4.4	Quelques Exemples des relevés effectués :	76
4.4.5	Caractéristiques architectoniques du cadre bâti historique du ksar de Boussemgoun :	77
4.4.5.1	Les éléments d'infrastructure :	77
4.4.5.1.1	Les fondations :	77
4.4.5.1.2	Les murs de soutènements :	77
4.4.5.2	Les éléments de structure verticaux :	78
4.4.5.2.1	Les murs porteurs :	78
4.4.5.2.2	Les poteaux :	78
4.4.5.3	Les éléments de structures horizontales :	80
4.4.5.4	Les éléments de structures arqués ou voûtés :	80
4.4.5.5	Les éléments de structures inclinés :	81
4.4.5.6	Les éléments architectoniques :	82
4.4.5.6.1	Les portes :	82
4.4.5.6.2	Les fenêtres :	82
4.4.5.6.3	Les arcades :	83
4.4.5.6.4	Les balcons :	83
4.4.5.6.5	Ain Dar :	83

4.4.5.6.6	Les niches et les éléments de décoration :	84
4.5	État des lieux et facteurs de dégradation du ksar Bousseghoun :.....	84
4.5.1	Pathologies observées et solutions préconisées :	85
4.5.2	Illustration des pathologies (causes et solutions) :.....	86
4.6	Etat inductif :	91
4.6.1	Méthodologie d'approche :	91
4.6.2	Schéma de Principe organisationnel :.....	92
4.6.3	Résultats et programme :	93
Conclusion :	94
Bibliographie :	95
Liste des Tableaux	95
Liste des Figures	96
Liste des Photos	96
Sites Web :	97

Résumé :

En Algérie, la reconnaissance du patrimoine ksourien a débuté en 1968. La restauration et la réhabilitation jusqu'à l'heure actuelle, se sont limitées à faire de ces Ksour des sites musées. Cette conservation stérile ne s'intéresse qu'à l'objet architectural isolé et coupé de son contexte social et environnemental. Souvent elle ne répond, qu'à des objectifs d'ordre touristique, sans aucun projet socio-économique derrière. Les quelques tentatives de ce genre en Algérie, se sont avérées un échec, bien d'études de sauvegardes ont été élaborées mais peu d'entre elles ont abouti.

La région d'El Bayadh était animée par un réseau d'établissements humains, édifiés selon le modèle urbanistique de la médina islamique et son habitat traditionnel en terre, des hameaux collectifs fortifiés, connus sous le nom de Ksour qui signifient palais. Depuis la colonisation française en Algérie, de nouvelles formes urbaines, leurs ont été juxtaposées. Un « habitat extra-muros » inspiré de la ville occidentale qui a fini par leur soustraire leurs atouts socio-économiques, ce qui a conduit à une dévalorisation et la décadence d'un riche patrimoine architectural et urbain.

Le présent mémoire intitulé « La valorisation du patrimoine une alternative pour le développement local durable » est la synthèse et l'illustration de la richesse historique, religieuse, architecturale et urbanistique du Ksar Boussemgoun et les différents enjeux de sa mise en valeur. Il expose une action de réhabilitation, que nous avons entreprise, en essayant ainsi de dessiner les contours d'une stratégie intégrée de réhabilitation et de mise en valeur à travers les trois axes de développement à savoir le tourisme patrimonial, l'artisanat et les produits locaux. Le but de cette recherche est de sensibiliser l'opinion publique sur l'urgence de l'établissement d'un plan de valorisation du Ksar servant d'outil de développement local de Boussemgoun et par conséquent la wilaya d'El Bayadh.

Notre étude s'intéresse aussi aux mécanismes de mise en valeur de la réhabilitation durable des ensembles historiques. Elle a pour objectif d'explorer les limites du développement durable dans le projet de sauvegarde et de mise en valeur patrimoniale. Elle s'appuie sur une étude d'exemples d'interventions internationales.

Mots clés: Patrimoine, Ksar, Palmeraie, Revitalisation, Patrimoine matériel et immatériel, Développement local, Développement durable, Tourisme durable.

ملخص:

في الجزائر ، بدأ الاعتراف بتراث القصور في عام 1968. اقتصر الترميم وإعادة التأهيل حتى الآن على إنشاء مواقع متحف القصور. هذا الحفظ العقيم يهتم فقط بالإطار المعماري المعزول والمقطوع عن سياقه الاجتماعي والبيئي. غالبًا ما يلبي الأهداف السياحية فقط ، دون أي مشروع اجتماعي واقتصادي وراءه. أثبتت المحاولات القليلة من هذا النوع في الجزائر أنها فاشلة ، وقد تم تطوير العديد من الدراسات الوقائية ولكن القليل منها نجح

كانت منطقة البيض تنشط بشبكة من المستوطنات البشرية التي بنيت على الطراز العمراني للمدينة الإسلامية وسكنها التقليديين التراب ، وهي قرى جماعية محصنة تعرف باسم القصور وتعني جمع قصر. منذ الاستعمار الفرنسي للجزائر، تم وضع أشكال حضرية جديدة جنباً إلى جنب معها. "م ساكن خارج أسوار المدينة" مستوحى من المدينة الغربية والذي انتهى به الأمر إلى إزالة أصولها الاجتماعية والاقتصادية ، مما أدى إلى انخفاض قيمتها وانحطاط التراث المعماري والعمراني الغني.

هذه الرسالة بعنوان "تعزيز التراث بديل للتنمية المحلية المستدامة" هي تجميع وتوضيح للثراء التاريخي، الديني، المعماري والعمراني لقصر بوسمغون والتحديات المختلفة لتطوره. إنه ي عرض إجراءات إعادة التأهيل التي قمنا بها ، وبالتالي محاولة رسم الخطوط العريضة لاستراتيجية إعادة التأهيل وتعزيز المتكاملة من خلال محاور التنمية الثلاثة ، وهي السياحة التراثية ، والحرف اليدوية والمنتجات المحلية. الغرض من هذا البحث هو توعية الرأي العام بضرورة وضع خطة ترميم للقصر تعمل كأداة للتنمية المحلية لبوسمغون وبالتالي ولاية البيض.

تهتم دراستنا أيضاً باليات تعزيز إعادة التأهيل المستدام للمواقع التاريخية. هدفها هو استكشاف حدود التنمية المستدامة في مشروع الحفاظ على التراث وتعزيزه. وهي تستند إلى دراسة أمثلة على التدخلات الدولية

الكلمات المفتاحية: التراث ، القصر ، النخيل ، التنشيط ، التراث المادي وغير المادي ، التنمية المحلية ، التنمية المستدامة ، السياحة المستدامة.

Abstract :

In Algeria, the recognition of the Ksour heritage began in 1968. Restoration and rehabilitation until now have been limited to making these Ksours museum sites. This sterile conservation is only interested in the architectural object isolated and cut off from its social and environmental context. Often it only meets touristic objectives, without any socio-economic project behind it. The few attempts of this kind in Algeria have proven to be a failure, many safeguard studies have been developed but few of them have succeeded.

The region of El Bayadh was animated by a network of human settlements, built according to the urban model of the Islamic medina and its traditional earthen habitat, fortified collective hamlets, known under the name of Ksour which means palace. Since French colonization in Algeria, new urban forms have been juxtaposed to them. An "extramural habitat" inspired by the Western city which ended up removing their socio-economic assets, which led to a devaluation and the decadence of a rich architectural and urban heritage.

This thesis entitled "The enhancement of heritage an alternative for sustainable local development" is the synthesis and illustration of the historical, religious, architectural and urban richness of Ksar Boussemgoun and the various challenges of its development. It exposes a rehabilitation action, which we have undertaken, thus trying to draw the outlines of an integrated rehabilitation and enhancement strategy through the three axes of development, namely heritage tourism, crafts and products. local. The purpose of this research is to sensitize the public opinion on the urgency of the establishment of a plan of valorization of the Ksar serving as tool of local development of Boussemgoun and consequently the wilaya of El Bayadh.

Our study is also interested in the mechanisms for enhancing the sustainable rehabilitation of historic sites. Its objective is to explore the limits of sustainable development in the heritage preservation and enhancement project. It is based on a study of examples of international interventions.

Keywords: Heritage, Ksar, Palmeraie, Revitalization, Tangible and intangible heritage, Local development, Sustainable development, Sustainable tourism.

Chapitre 1 : Approche introductive

*«Un patrimoine n'a de sens (autre qu'économique) qu'en fonction d'un rapport à une identité et aux institutions qui contribuent à la fonder et à l'affirmer. Son sens est indissociable d'un processus temporel et d'un horizon local, d'une installation dans le monde, d'une relation qui n'a rien à voir avec une curiosité déracinée»
(Choay, 2019)*



1.1 Introduction :

La valorisation du patrimoine est un vecteur de développement local des territoires enclavés aussi bien sur le plan économique et social qu'environnemental. Cette mesure devient une alternative de développement. La région d'El Bayadh est l'une des zones défavorisées de l'Algérie, confrontée à plusieurs difficultés pour suivre le mode de développement, mais caractérisée par une richesse locale très abondante, située sur la route des Monts des Ksour ces derniers abritent une quarantaine de Ksour dont El Bayadh comptait huit Ksour. Le Ksar de Boussemgoun se montre le plus résistant de ces Ksour, mais malheureusement ce patrimoine se dégrade de jour en jour et risque même la disparition. La coopération et la valorisation touristique de cette richesse locale, la multifonctionnalité de l'agriculture locale et l'organisation des acteurs locaux sont une solution pour le développement de ce territoire.

L'activité prédominante dans cette zone est l'agriculture. L'existence de l'oasis, peut participer au processus de développement de différentes manières, mais elle ne peut être l'unique moteur d'un développement régional. Devant cette approche très délicate, l'orientation doit être faite vers le développement des secteurs autres que l'agriculture notamment, le développement du tourisme patrimonial. Cette orientation vers la «gestion locale» des ressources et des activités agricoles et non agricoles, se manifeste essentiellement à travers la prise de conscience de possibilités nouvelles de prise en charge, à un niveau local, des problèmes de développement et de promotion d'activités économiques viables et durables.

Le tourisme saharien en Algérie constitue aujourd'hui un facteur d'ouverture, de mise en valeur, de préservation du patrimoine et d'amélioration des conditions de vie des sociétés locales. le Ksar de Boussemgoun se distingue par la présence d'une annexe de la Zaouia Tijania (située à Ain Madhi dans la wilaya de Laghouat) qui peut être un lieu de rayonnement culturel et une destination fortement prisée par les adeptes de cette confrérie de tous les pays d'Afrique.

1.2 Choix du contexte d'étude :

D'après la nature des emplois qui m'ont été confiés, durant ma carrière professionnelle, il m'a été facile de constater que la question du patrimoine reste et demeure peu estimée à sa juste valeur. J'ai pu suivre de grosses affaires, participer à de nombreux projets de développements, découvrir toutes les tâches et les facettes du métier d'architecte.

Malheureusement il était si peu question du patrimoine. Notre patrimoine peut constituer un réservoir riche de valeurs architecturales et d'un savoir faire précieux. C'est l'ensemble de ces paramètres qui m'ont motivé pour le choix de ce sujet.

1.3 Choix du site :

Par la multiplicité de son patrimoine depuis la préhistoire jusqu'à nos jours, est caractérisée la wilaya d'El Bayadh. Pour le bien culturel matériel on cite un total de huit Ksour dont le Ksar de Boussemgoun se montre le plus résistant de ces Ksour, mais malheureusement ce patrimoine se dégrade de jour en jour et risque même la disparition.

Tout l'effort consenti par l'état pour la réhabilitation du Ksar dans le cadre des programmes PCD¹et PSD², reste insuffisant pour une prise en charge réelle de sa mise en valeur. Mon choix s'est opéré sur ce Ksar qui se montre comme un joyau dans un écrin.

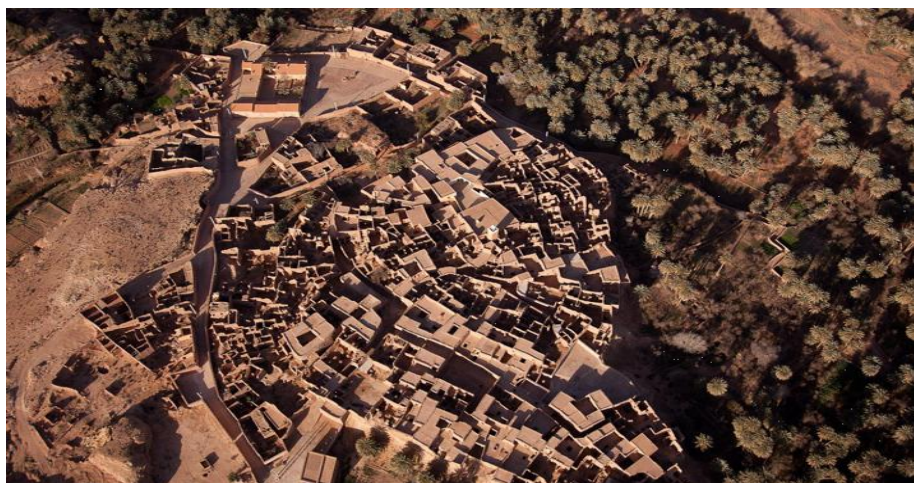


Photo 1: Vue aérienne du Ksar Boussemgoun

1.4 Problématique :

L'Algérie mène une politique de développement, qui a connu des mutations importantes grâce au programme entrepris par l'État et ce, dès l'indépendance. Ce projet avait un double objectif : hisser le pays à un certain degré de développement économique et social et améliorer les conditions de vie des Algériens. En effet, l'intervention de l'État à travers sa politique d'industrialisation et de découpages administratifs n'a pas pu faire disparaître les disparités régionales héritées de la période coloniale.

Les Hautes Plaines occidentales demeurent toujours en marge du développement. La politique d'aménagement du territoire du pays n'a fait qu'accroître les déséquilibres

¹ Programme communal de développement

² Programme sectoriel de développement

déclenchés durant la période coloniale et ce, malgré les efforts consentis en matière d'équipement et de désenclavement. Le problème de dégradation du patrimoine, le sous-développement de la wilaya d'El Bayadh en témoignent.

La problématique générale du projet se rattache à l'émergence, au niveau mondial, de la problématique du développement local. En effet, « nous assistons depuis au moins une trentaine d'années à un retour du niveau « local » qui permet aux acteurs d'un territoire de réorganiser l'économie d'un territoire pour faire face à la montée des concurrences générées par la mondialisation » (Pecqueur, 2005).

1ère question : Comment sortir El Bayadh de son enclavement, de son sous-développement ?
Quels acteurs et quels outils ?

Aujourd'hui le processus de patrimonialisation pèse sur le patrimoine culturel des ksour. Les organismes en charge de patrimonialités des ksour peinent à les protéger par des régimes de classement sans pour autant une réflexion à long terme sur l'usage des ksour à des fins de mise en valeur. Les ksour sont aussi cette autre mémoire d'époques, ce patrimoine qui se transmet de générations envers les futurs acquéreurs du patrimoine culturel. Il est également le patrimoine des générations actuelles.

Située dans l'atlas saharien, la wilaya d'El Bayadh est caractérisée par la multiplicité de son patrimoine depuis la préhistoire jusqu'à nos jours, qui témoigne par son nombre et sa diversité des différentes civilisations qui se sont succédé dans son territoire. Pour les biens culturels matériels on cite un total de huit Ksour dont le Ksar de Bousseghoun se montre le plus résistant de ces Ksour, mais malheureusement ce patrimoine se dégrade de jour en jour et risque même la disparition.

« Pour nombre d'historiens et chercheurs, dont Ibn Khaldoun (1332-1406) nous dit : « les premiers ksour datent probablement des Ier et IIe siècles avant J.-C. Ils constituent sans doute l'extension progressive jusqu'à l'Atlas saharien du phénomène de sédentarisation des nomades berbères. »(Khaldoun, 2001).

2ème question : La patrimonialisation du Ksar Bousseghoun suffit-elle à sauvegarder ce lieu historique ?

De nombreuses villes du monde possèdent au moins un centre urbain patrimonial. Le diagnostic et l'évaluation de la durabilité de ce patrimoine sont conçus, de plus en plus, comme outil d'aide à la décision pour élaborer des projets de développement urbain pertinents.

3 ème question : Quelle sont les Méthodes et stratégies de la mise en valeur du patrimoine culturel ?

La crise de la Covid-19 a permis aux nombreux Algériens de découvrir ou redécouvrir leur patrimoine de proximité et de prendre conscience du rôle essentiel de celui-ci. En plus de son riche patrimoine naturel et culturel, Boussemgoun, fief de la Tariqa tidjania, Cette région, située sur les monts des Ksour, sur les reliefs de l'Atlas sahraoui, fondée par Cheikh Sidi Boussemgoun, il y a de cela sept siècles.

Les habitants de cette ville préservent toujours leur culture et leur langue amazigh. Elle est aussi connue grâce à son ksar, qui est l'un des plus anciens ksour de toute la région sud de l'Algérie. Il a accueilli 40 walis salihine (marabouts éclairés), dont Sid Ahmed Tidjani, le fondateur de la Tariqa tidjania, qui reste l'une des plus réputées dans le monde parmi les Tariqa (méthodes soufies), avec plus de 500 millions de fidèles.

4ème question : Comment redynamiser le patrimoine matériel et immatériel ?

Quels outils pour développer l'attractivité touristique ?

1.5 Hypothèse :

1/ Les opérations de revitalisation et de préservation des Ksour permettent, de s'inscrire pleinement dans le processus de développement durable si elles sont liées à l'économie, à la société, et au cadre de bâti. Le concept du développement durable œuvre de ce fait, sur le présent pour un meilleur futur.

2/ Les Ksour ne sont pas encore dans cette logique et bien qu'une volonté politique est affichée au sujet de préservation du patrimoine, sur terrain la réalité est toute autre. Les Ksour classés et qui sont dotés de PPSMV³ plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur, s'arrêtent à cette action de remise en état du bâti, délaissant la prise en charge de toute la dimension économique et sociale.

3/ Les textes réglementaires Algériens ne prennent pas en charge les dimensions socioéconomiques, ne facilitant pas ainsi la mise en rapport des actions de préservations avec celles de développement local.

³PPSMV Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur

1.6 Objectifs :

1. Cerner les capacités du patrimoine Ksourien de notre pays dans le but de mieux l'explorer aujourd'hui et aussi le protéger au bénéfice des générations futures.
2. Proposer une nouvelle démarche de sauvegarde du patrimoine ksourien, basée essentiellement sur une revitalisation durable qui donne l'importance en premier lieu aux ressources locales.
3. Déterminer la place de l'espace Ksourien dans les annales économiques et disposer d'un outil de base facile et accessible pour les différents intervenants.
4. Doter l'université et l'école d'architecture d'une manière spécifique de la connaissance (support pédagogique) de son propre patrimoine pour des futures études et recherches.

1.7 Méthodologie :

« Au cours des dernières années, des chercheurs ont commencé à s'intéresser à l'approche mixte de recherche et leur contribution a permis d'amener le débat sur la question à un niveau plus intellectuel. Un paradigme de recherche, intérateur de différentes approches de recherche en éducation, associant à la fois des éléments de la recherche qualitative et quantitative se développe progressivement ». (Pinard, Potvin, & Rousseau, 2004)

Notre recherche repose sur un travail d'enquête sur le terrain d'une part, d'autre part ayant exercé comme architecte au niveau de la direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya d'El Bayadh, l'approche méthodologique mixte de recherche me convient mieux. De ce fait ma recherche est associée à l'emploi de cette approche, qui se veut une contribution au débat épistémologique actuel et se situe dans la mise à jour, non pas de divergences et de dualités, mais de coopérations, d'alliances, de compatibilités et de complémentarités entre l'approche quantitative et l'approche qualitative, entre une vie professionnelle et une vie estudiantine, entre la recherche et l'action.

1.8 Structure de mémoire :

Pour mener à bien notre travail et répondre à nos objectifs posés, nous avons structuré le présent mémoire en quatre chapitres :

Chapitre 1 : Approche introductive

Ce chapitre met en exergue la problématique que la présente recherche engage, les hypothèses qu'elle induit, les objectifs qu'elle vise ainsi que la méthodologie qu'elle suit; en indiquant les approches jugées pertinentes et, qui constitueront le point d'ancrage méthodologique sur lequel elle s'appuie.

Chapitre 2 : État de l'art et Concepts

Ce chapitre a pour objectifs de présenter le cadre théorique et conceptuel de la recherche, définir les notions du patrimoine, développement durable et développement local et donner un aperçu sur le cadre législatif et juridique Algérien.

Chapitre 3 : Cadre Opératoire

Dans ce chapitre nous présenterons une analyse de deux expériences internationales. l'une : maghrébine il s'agit du cas de Ksar Ait Ben Haddou au maroc. Cette expérience présente des traits communs à notre cas d'études : géographique, culturel, religieux.

Et l'autre : Concerne le quartier Serouja en Syrie. Cette expérience nous a inspiré la méthode et les techniques d'investigations adoptées sur le terrain pour une meilleure prise en charge de l'évaluation du patrimoine.

Chapitre 4 : Cadre Empirique

A pour objectif de définir le support du projet dans ses dimensions physiques, ses propriétés morphologiques et typologiques ainsi que la signification propre du champ d'étude. A l'aide des éléments récoltés dans les trois premiers chapitres nous essayerons de répondre formellement à la problématique par un projet architectural.

Conclusion :

Enfin dans la conclusion, nous expliquerons comment une bonne prise en charge des préoccupations sociales, économiques et environnementales dans ce Ksar pourra jouer un rôle essentiel dans le développement de la région.

Chapitre 2 : État de l'art et concepts

« Les concepts et les méthodes, tout est fonction du domaine d'expérience ; toute la pensée scientifique doit changer devant une expérience nouvelle; un discours sur la méthode scientifique sera toujours un discours de circonstance, il ne décrira pas une constitution définitive de l'esprit scientifique »
(Bachelard, 1934)



2.1 Introduction :

Les sites historiques ont un souci de commun, un avenir incertain entant qu'anciennes structures, qui constituent un espace à la fois répulsif et attractif, il en est comme l'univers selon pascal « il apparait comme un infini dont le centre serait partout et la circonférence nulle part » Cet espace est entrain de devenir poussière et notre mémoire en véritable risque de péremption, ceci exige la mise en cause de principes considérés jusqu'au la comme irréversibles.

Donc à l'heure actuelle ou nous réalisons que nous sommes en crise, il devient impératif de prendre conscience que l'on détient un patrimoine d'une immense richesse qu'on a pendant longtemps négligé, sous estimé et même troqué contre le néant.

2.2 Les Enjeux :

La valorisation du patrimoine joue un rôle dans l'histoire des mémoires. La valeur du patrimoine est le résultat du rapport de la société à son égard. La question du patrimoine Ksourien pose une interrogation sur la situation de ce patrimoine et quels sont les enjeux relevés. On distingue les enjeux déterminants et les enjeux favorisants

2.2.1 Les enjeux déterminants :

2.2.1.1 Un enjeu économique :

Le patrimoine en général est devenu une richesse et un outil de développement économique social et culturel. L'enjeu consiste à élaborer une stratégie consistant à lier le patrimoine à l'économie.

2.2.1.2 Un enjeu politique :

Le rôle de l'État est fondamental. L'État n'a pas qu'une politique, mais se sont plusieurs politiques qui sont appliquées selon les circonstances et les évolutions pour une durée plus ou moins longue, en fonction de la diversité des enjeux.

2.2.1.3 Un enjeu social :

"La convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles pose les biens et services culturels comme porteurs d'identité, de valeur et de sens qui en conséquence ne doivent pas être traités comme ayant une valeur exclusivement commerciale".(Kwahou, 2013). L'intervention doit prendre en considération l'impact des changements sociaux induits par les projets de sauvegarde du patrimoine qui vont souvent à

l'encontre de l'intérêt des habitants, elle doit nécessairement profiter aux habitants par l'amélioration de leur cadre de vie.

2.2.1.4 Un enjeu identitaire :

« La Référence renouvelée à l'identité, par la patrimonialisation, semble s'opposer au phénomène de mondialisation, comme une défense contre le risque de confusion et de perte des identités culturelles»(Jeudi, 2008).

"les patrimoines mobiliers et immobiliers ont été – et sont toujours – mobilisés en tant qu'outils d'homogénéisation sociétale, avec le but d'affirmer une unité caractéristique de territoire, d'ethnicité et de culturalité dans un état défini"(Dolff-Bonekämper, 2009).

2.2.1.5 Un enjeu culturel :

"La notion de patrimoine n'est plus sollicitée pour construire l'unité de la nation mais pour garantir la reconnaissance de la pluralité des cultures à l'intérieur du territoire ou de la communauté nationale" (Rautenberg, 2003). Un patrimoine culturel est un capital en ce sens qu'il permet la transmission et le développement d'une richesse culturelle.

2.2.2 Les enjeux favorisants :

2.2.2.1 Un enjeu religieux :

En Algérie, l'enjeu religieux présente alors le double défi dans la sauvegarde de ce patrimoine. Pour cette raison, "il n'est plus possible aujourd'hui de penser la protection du patrimoine mondial culturel et naturel sans prendre en compte sa dimension spirituelle"(Koussens, 2007).

2.2.2.2 Un enjeu éducatif :

"La culture n'est pas pour nous une superstructure ou un supplément d'âme à la sphère économique et sociale. La culture entendue comme univers de significations s'incarnant dans des institutions et des œuvres, des paroles et des actes, est ce qui donne sens à la vie en société"(Le Goff, 1999).

2.2.2.3 Un enjeu mémoriel :

"Le patrimoine est devenu le témoin visible d'un passé devenu lui-même totalement invisible."(Nora, 1984)

L'entrée de l'Algérie dans l'aire postcoloniale fait craindre la disparition de la mémoire patrimoniale. À l'échelle nationale comme mondiale le patrimoine se diversifie à ne plus devenir seulement l'affaire des experts et des politiques, mais aussi "des sociétés qui cherchent à préserver de l'oubli légendes, coutumes, métiers... propres à certaines communautés ou régions. Dans ce nouveau contexte, mémoire institutionnelle et mémoires populaires au mieux

cohabitent, au pire s'affrontent".(Icher, 2008)" Évoquer les traces, c'est se référer à ce qui subsiste d'un passé. Elles ont toujours intéressé les hommes dans la mesure où elles matérialisent ce qui a disparu, lui donnent une image, permettent de se le représenter, de l'étudier, de se souvenir, de commémorer, de montrer une évolution en remontant le temps." (Boursier, 2002)

2.2.2.4 Un enjeu scientifique :

L'enjeu scientifique patrimoniale exige aujourd'hui non seulement une reconnaissance de l'expertise technique, scientifique, administrative des professionnels mais aussi une reconnaissance de lieux et de la légitimité des débats avec la société civile, sans que ces derniers ne viennent en substitution de décisions scientifiques nécessaires.(Gigot, 2012b).

2.2.2.5 Un enjeu esthétique :

Il s'agit d'une valorisation esthétique de restauration ou de ravalements de façades. Aujourd'hui, la protection des sites historiques n'est jamais détachée de sa valorisation.

2.2.2.6 Un enjeu émotionnel :

"Le patrimoine culturel est une ressource à la fois matérielle et spirituelle. Il témoigne d'un développement historique. Il a un rôle important dans la vie contemporaine et doit être accessible physiquement, intellectuellement et émotionnellement au grand public.

2.2.2.7 Un enjeu urbain :

"Le patrimoine urbain fait partie d'un tout, d'un système urbain complexe et mouvant. Agir sur le patrimoine, en le protégeant ou en le valorisant, c'est agir sur la ville de manière globale."(Gigot, 2012a) L'enjeu réside dans le fait de trouver en quoi consiste cette action.

2.3 Notions du patrimoine :

2.3.1 Le patrimoine qu'est ce que c'est ?

Depuis 1988 l'année nationale du patrimoine, tout le monde en parle tout le monde s'en déclare protecteur, mais au fait le patrimoine qu'est ce que c'est ?

Le patrimoine c'est une collection d'immeubles ou d'objets connus et répertoriés sur lesquels l'administration veille jalousement, le patrimoine c'est l'objet de notre nostalgie dans une société qui évolue trop vite, le patrimoine c'est aussi bien ce que l'homme a fait et que la nature a su maintenir, c'est l'immeuble et c'est le paysage qui l'entoure.

Le patrimoine c'est en résumé, tout ce que l'on nous a été légué et que nous avons le devoir de transmettre dans le meilleur état possible, c'est une création continue, c'est le meilleur et le plus significatif de l'intervention humaine, que ce soit en positif, les constructions ou en négatif le paysage naturel.

2.3.2 La définition du patrimoine selon CHOAY Françoise⁴ :

“Patrimoine historique : l’expression désigne un fonds destiné à la jouissance d’une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l’accumulation continue d’une diversité d’objets que rassemble-leur commune appartenance au passé ” (Choay, 2019).

2.3.3 Définition du patrimoine selon BOURDIN Alain⁵:

Est « la transmission des biens d’une génération à une autre, valeur des choses au-delà de leur prix, garantie du présent par le passé : on se trouve au carrefour de deux processus essentiels dans toute société : la production de la sécurité et celle de la valeur »(Bourdin, 1984)

2.3.4 Définition du patrimoine selon PAGAND Bernard⁶ :

Le patrimoine est une solution de continuité entre le passé et l’avenir. “Le patrimoine est un élément d’identité culturelle un cristallisateur identitaire. Les deux termes de patrimoine et identité apparaissent de plus en plus souvent associés, avec une tendance au glissement conceptuel et sémantique du premier vers le second” (Pagand & Pellegrino, 2010)

2.4 Les formes du patrimoine :

2.4.1 Le patrimoine naturel :

Le patrimoine naturel, Il est formé par les ressources naturelles, comme l’air, l’eau, le sol et par toutes les formes de vies animales et végétales présentes dans la nature ;

Il est constitué de :

- Monuments historiques
- Patrimoine génétique
- Sites naturels

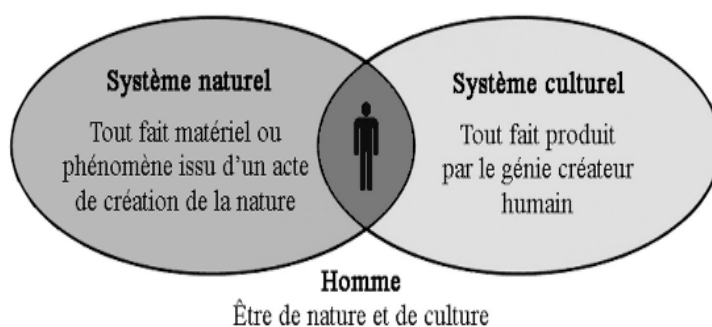


Figure 1: Homme être de nature et de culture

⁴CHOAY Françoise : spécialiste d’histoire de l’urbanisme, elle a publié L’urbanisme, utopies et réalités – une Anthologie, La règle et le modèle -sur la théorie de l’architecture et de l’urbanisme, L’allégorie du patrimoine et Pour une anthropologie de l’espace.

⁵BOURDIN Alain : est professeur à l’université de Toulouse Le Mirail.

⁶PAGAND Bernard : architecte, est maître de conférences à l’Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg.

2.4.2 Le patrimoine culturel :

Le patrimoine culturel se définit comme « l'ensemble des structures sociales et des manifestations artistiques, religieuses et intellectuelles qui définissent un groupe ou une société par rapport à une autre » (UNESCO, 2003)⁷

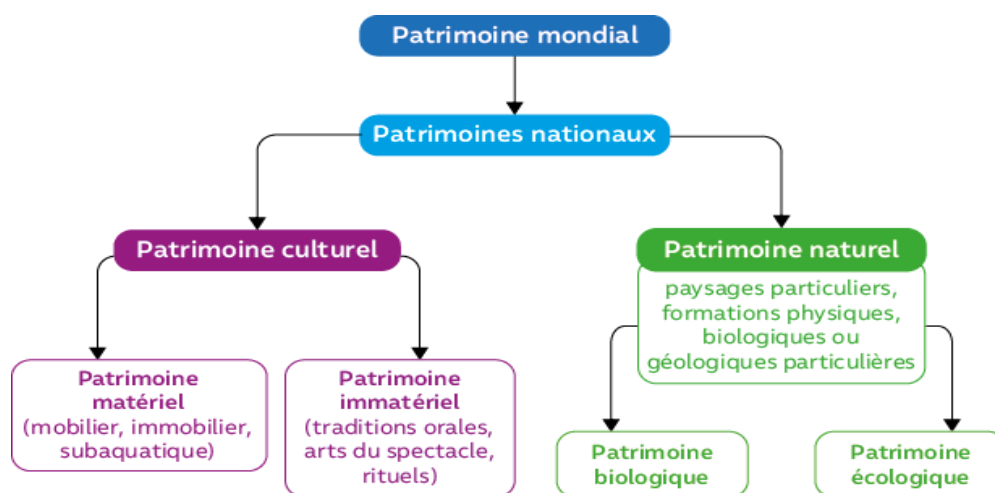


Figure 2 : Les formes du patrimoine

2.4.2.1 Le patrimoine matériel :

Le patrimoine dit « matériel » est surtout constitué des paysages construits, de l'architecture et de l'urbanisme, des sites archéologiques et géologiques, de certains aménagements de l'espace agricole ou forestier, d'objets d'art et mobilier, du patrimoine industriel (outils, instruments, machines, bâti, etc.). On distingue :

2.4.2.1.1 Le patrimoine immobilier :

- ✓ Monuments historiques
- ✓ Sites archéologiques
- ✓ Ensembles urbains et ruraux

2.4.2.1.2 Le patrimoine mobilier :

- ✓ Peinture
- ✓ Sculpture
- ✓ Monnaies
- ✓ Armes
- ✓ Manuscrit
- ✓ Instruments de musique

⁷UNESCO L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (en anglais : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization)

2.4.2.2 Le patrimoine immatériel :

Le patrimoine dit « immatériel » peut revêtir différentes formes : chants, coutumes, danses, traditions gastronomiques, jeux, mythes, contes et légendes, petits métiers, témoignages, captation de techniques et de savoir-faire, documents écrits et d'archives (dont audiovisuelles), etc. il peut être de nature :

- ✓ Ethnologique
- ✓ Linguistique
- ✓ Scientifique et technique
- ✓ Audionvisuel et artistique

2.4.3 Le patrimoine qu'en fait-on ? :

Le patrimoine est recensé, protégé, animé, on emploie cet ordre à dessein dans la mesure où il correspond à la réalité chronologique des interventions de l'état en la matière.

2.4.4 Pourquoi protège-t-on le patrimoine ? Contre quoi ou qui, pourquoi a-t-on besoin de la faire ? :

Le patrimoine de demain sera fait de ce qui se construit aujourd'hui, à partir du moment où l'on considère que tout vestige du passé mérite que l'on envisage sa conservation et sa transmission, il y a lieu de s'interroger sur ce qui peut aller à l'encontre de cet objectif. Ce sont essentiellement des facteurs humains soient directs, soient indirects.

2.4.5 Comment protège-t- le patrimoine ? :

On le protège avec des outils et des hommes pour le manier, les outils sont les lois de protection du patrimoine architectural et archéologique, si je m'attarderai pas sur les outils, c'est pour laisser la part la part prépondérante aux hommes qui les manient, car si on dit qu'un mauvais ouvrier n'a jamais de bons outils, j'affirme qu'une bonne loi peut être mal appliquée.

2.5 Les opérations d'intervention en tissus anciens :

Étant donné le risque de la perte définitive des valeurs de civilisation urbaines traditionnelles, l'objectif de sauvegarde fait appel à l'urgence de l'intervention, ce qui, par voie de conséquence, engagerait la responsabilité des citoyens et obligerait les pouvoirs publics à agir. Les outils de la sauvegarde se présentent actuellement comme suit :

2.5.1 La rénovation :

« L'opération de rénovation périodique des finitions superficielles des édifices et qui sont nécessaires pour maintenir en parfait état les installations. La manutention extraordinaire se réfère à l'opération de rénovation ou de substitution de quelques parties de l'édifice, y compris la structure portante, sans altérer la consistance physique et la destination de l'usage » (HAMMA, 2011)

2.5.2 La protection :

« C'est une action requise pour assurer les conditions de survie d'un monument, d'un site ou d'un ensemble historique. Sur le point juridique nous remarquons qu'elle est fondée sur la législation et les normes d'aménagement qui vise à assurer une défense contre tout traitement dangereux, à fournir des orientations pour une intervention appropriée et à instituer les sanctions correspondantes. La protection physique comprend l'addition de toits, d'abris, de couvertures, mur de clôture... etc » (HAMMA, 2011)

2.5.3 La rénovation urbaine :

« Est une opération physique qui, sans modifier le caractère principal d'un quartier, constitue une intervention profonde sur le tissu urbain existant pouvant aboutir soit à la destruction d'immeuble vétuste et soit la reconstruction sur le même site, d'immeubles de même nature » (HAMMA, 2011)

2.5.4 La réhabilitation :

Est une opération qui consiste en la modification d'un immeuble ou d'un groupe d'immeubles en vue de leur donner les commodités essentielles et solides⁸.

2.5.5 La restructuration :

Est une opération qui consiste en une Intervention sur les voiries et les réseaux divers pour une implantation de nouveaux équipements. Elle peut comporter une destruction partielle d'ilots et une modification des caractéristiques du quartier par des transferts d'activités de toute nature et la désaffectation des bâtiments en vue d'une autre utilisation⁹.

2.5.6 La conservation :

« C'est l'ensemble des initiatives et plantation visant la sauvegarde, le maintien et la continuité des opérations de récupération de la structure ou objets présentant un intérêt du point de vue artistique, historico- balistiques et socioéconomique. L'action de conservation

⁸ Journal Officiel de La République Algérienne Démocratique

⁹ Journal Officiel de La République Algérienne Démocratique

régularise les normes de la tutelle : actes juridiques de la protection des éventuels dommages dont le bien culturel serait exposé aux risques de dégradation » (Hammoudi, 2014)

2.5.7 La sauvegarde :

« Opération qui postule pour la conservation qui va de la simple manutention à l'intervention de l'assainissement et de nouveaux aménagements. Cette opération exclut toute innovation provoquant un changement dans la nature même de la structure d'implantation. Elle ne permet pas non plus d'altérer l'aspect de la consistance. Pour atteindre cet objectif, il faut opérer avec un minimum d'incidents sur la structure du centre historique » (Hammoudi, 2014)

2.5.8 La restauration :

« Ensemble d'interventions techniques et scientifiques sur une partie de l'édifice, un édifice ou un complexe d'édifices, au moyen d'un ensemble de travaux intenses pour le rétablissement de sa consistance physique et de la structure, l'adaptation d'un certain usage adéquat tout en maintenant les caractères fondamentaux de l'organisme existant » (Hammoudi, 2014)

2.5.9 La restauration immobilière :

« Opération permettant la mise en valeur d'immeubles ou groupes d'immeubles présentant un intérêt architectural ou historique » (Hammoudi, 2014)

2.5.10 La transformation :

« Opération de restructuration interne de l'édifice. Elle comporte une opération mixte de restauration de quelques parties d'édifices et la démolition et/ou la reconstruction des autres parties. Ces transformations partielles s'opèrent tout en respectant la consistance et l'usage originaire » (Hammoudi, 2014)

2.6 Les valeurs du patrimoine :

2.6.1 Les valeurs de mémoire :

2.6.1.1 La valeur d'ancienneté :

Elle valorise les traces du temps à la surface et dans la substance. Elle est appréciée parcequ'elle reflète le cycle de la vie et le passage du temps à travers les traces présentes sur l'oeuvre

2.6.1.2 La valeur historique :

Elle saisit le témoignage de l'histoire et de l'art que l'oeuvre peut transmettre (ex : maison où s'est tenu le congrès de la soummam 1955).

2.6.1.3 La valeur commémorative :

C'est une valeur intentionnelle, elle concerne les monuments et bâtiments qui devaient éternellement témoigner de l'événement ou du personnage représentés.

2.7 Les valeurs du présent :

2.7.1.1 La valeur d'usage :

Elle est liée à l'utilité de l'objet, elle concerne la fonction pratiquée du monument.

2.7.1.2 La valeur de nouveauté :

Cette valeur est associée aux oeuvres nouvelles, rappelant le moins possible les oeuvres anciennes.

2.7.1.3 La valeur artistique :

Il n'existe pas de norme objective pour déterminer la valeur artistique, on ne peut la définir que par rapport au contexte de l'époque du conservateur.

2.8 Aperçu historique législatif en Algérie :

2.8.1 Phase 1830–1962:

« La politique et stratégies coloniales pendant la période d'occupation française, la question du patrimoine culturel a été abordée dans une perspective purement coloniale : "Héritière de Rome, la France était chargée de rétablir la continuité latine et chrétienne au Maghreb" par la mise en œuvre de concepts et méthodes déjà élaborés et expérimentés »¹⁰.

2.8.2 Phase 1962 – 1967 :

En 1962, à la faveur de « la Loi n° 62.157 du 31 Décembre 1962, tendant à la reconduction jusqu'à nouvel ordre de la législation en vigueur au 31 décembre 1962 », les dispositions de la loi française en matière de Monuments et Sites Historiques et Naturels, de fouilles, de découpage territorial archéologique, y compris en matière de publicité, d'affichage et d'enseignes, ont été reconduites.

2.8.3 Phase 1967-1998:

En 1967, la législation française, appliquée à l'Algérie dans ses dispositions non contraires à la souveraineté nationale, est repensée sous la forme d'une loi algérienne :

L'Ordonnance 67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des

¹⁰ La politique culturelle de l'Algérie, (Projet) Février 2013. Ministère de la Culture.

sites et monuments historiques et naturels , a produit ses effets pendant 37 ans, jusqu'en 1998, malgré l'exigence de l'algérianisation du dispositif législatif algérien ordonnée par la « Loi du 05 juillet 1973 qui a mis fin, à compter du 05 juillet 1975, à la Loi du 31 décembre 1962 tendant à la reconduction jusqu'à nouvel ordre de la législation en vigueur au 31 décembre 1962. Cette ordonnance a été reprise dans tous les textes fondamentaux du pays comme une référence en matière de protection des Monuments et Sites, jusqu'en 1998.

2.8.4 Phase 1998-2002 :

Une loi sur le patrimoine culturel de la nation En 1998, et pour la première fois en Algérie, dans un nouveau contexte politique, socio-économique et culturel, marqué notamment par l'émergence d'une société civile de plus en plus exigeante en matière d'identité, de mémoire, d'histoire et de qualité du cadre de vie, il est fait état d'un patrimoine culturel de la nation où sont considérés tous les biens culturels légués par les différentes civilisations de la préhistoire à nos jours¹¹.

2.8.5 Phase 2002– 2007 :

Mise en œuvre de la loi portant protection du patrimoine culturel : La loi 98-04 exprime la volonté politique d'un accès à un autre niveau de conscience du patrimoine culturel, celui de la construction, de la restauration et de la consolidation de l'identité nationale, passant du concept « Monuments et Sites historiques », au concept « patrimoine culturel » dans le sens de l'appropriation et de l'intégration culturelle et socio-économique. Le patrimoine culturel renvoie désormais à deux notions fondamentales : l'identité et le territoire qui, en 37 ans de pratique, a véhiculé un lourd ancrage juridique colonial¹².

2.8.6 Textes Législatifs :

L'ensemble des décrets et arrêtés relatifs au secteur culturel, publiés sur le journal officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire. Conventions et accords internationaux :

L'Algérie a signé, ratifié ou adhéré à un nombre d'accords et de conventions internationales. Ces textes , parfois contraignants , constituent des références dans la consolidation de cette politique culturelle nationale :

✓ Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1963) ;

¹¹ Ministère de la culture, Schéma national des zones archéologiques et historiques, Aout 2017

¹² La Politique Culturelle de L'Algérie, (Projet) Février 2013. Ministère de la Culture

- ✓Manifeste Culturel Panafricain (1969);
- ✓Convention Universelle des Droits d'Auteurs(1973);
- ✓Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels (1974);
- ✓Convention concernant la Protection du Patrimoine Mondial, Culturel et Naturel(1974);
- ✓Charte Culturelle Africaine (1976, 1986);
- ✓Recommandation de Belgrade relative aux Droits et au Statut des Artistes(1980);
- ✓Déclaration de Mexico sur les Politiques Culturelles (1982);
- ✓Recommandation sur la Sauvegarde de la Culture Traditionnelle et Populaire(1989);
- ✓Convention sur la Protection du Patrimoine Culturel Subaquatique(2001);
- ✓Déclaration Universelle de l'UNESCO sur la Diversité Culturelle (2001) ;
- ✓Déclaration concernant la Destruction Intentionnelle du Patrimoine Culturel (2003);
- ✓Déclaration d'Alger sur la Diversité Culturelle et la Sauvegarde des Identités et des Patrimoines des Peuples (2004);
- ✓Convention pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel immatériel (2004);
- ✓Plan d'Action de Nairobi pour les Industries Culturelles en Afrique (2005).
- ✓ Charte Africaine pour la Renaissance Culturelle (2005, 2006);
- ✓ Convention Internationale sur la Protection des Artistes Interprètes ou Exécutants, des Producteurs de Phonogrammes et des Organismes de Radio diffusion (2007);
- ✓ Convention de Rome sur la Propriété Intellectuelle (2007);
- ✓ Plan d'Action pour les Industries Culturelles et Créatives en Afrique(2008).

2.9 Les secteurs protégés :

2.9.1 Les secteurs protégés :

- Ils sont créés et délimités par décret sur rapport conjoint des ministères (culture, intérieur, environnement et urbanisme et architecture)
- Ils peuvent être proposés par les collectivités locales ou le mouvement associatif au ministère de la culture

- Leur création intervient après avis de la commission nationale des biens culturels
- Ils sont dotés d'un plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur PPSMV tenant lieu du POS.

2.9.2 Les sites Archéologiques :

Espaces bâtis ou non bâtis qui n'ont pas une fonction active et qui témoignent des actions de l'homme ou de la nature et qui ont une valeur historique, archéologique

- Ils sont soumis au classement par arrêté du ministère chargé de la culture.
- Il est établi un plan de protection et de mise en valeur pour les sites archéologiques et leur zone de protection.

2.9.3 Les secteurs sauvegardés :

La création d'un secteur sauvegardé est une mesure de protection qui concerne les ensembles immobiliers urbains ou ruraux (ex: casbahs, médinas, ksour, villages et agglomérations traditionnelles caractérisés par :

- Leur prédominance de zones d'habitats
- Un intérêt architectural, historique, artistique
- Une homogénéité et unité architecturale
- Ils sont dotés d'un plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés PPSMVSS

2.10 Les plans de sauvegarde :

2.10.1 Le plan de sauvegarde PPMVSA :

Le plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques par abréviation "PPMVSA" fixe les règles générales et les servitudes applicables au site archéologique et à sa zone de protection, dans le respect des dispositions du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme.¹³

2.10.2 Le plan de sauvegarde PPSMVSS :

Dans le respect des dispositions du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme, le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés par abréviation "PPSMVSS" fixe, pour les ensembles immobiliers urbains ou ruraux érigés en secteurs sauvegardés, les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols qui doivent comporter l'indication des immeubles qui ne doivent pas faire l'objet de démolition ou de modification ou dont la démolition ou la modification seraient imposées.

¹³ Art 2 décret exécutif N° 03-323 du 05/10/2033 portant modalités d'établissement du plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de leur zone de protection (PPMVSA). J.O N° 60 du 08/10/203

Il fixe également les conditions architecturales selon lesquelles est assurée la conservation des immeubles et du cadre urbain. Le PPSMVSS édicte les mesures particulières de protection, notamment celles relatives aux biens culturels immobiliers inscrits sur l'inventaire supplémentaire, en instance de classement ou classés, situés dans le secteur sauvegardé.¹⁴

2.11 Notions du Développement Durable :

Développement durable ou développement soutenable traduit de l'anglais sustainable development, popularisé par le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, Rapport Brundtland¹⁵ 1987 est un mode de : « Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Deux concepts sont inhérents à cette notion :

1/ Le concept de besoins, et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qu'il convient d'accorder la plus grande priorité.

2/ L'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir¹⁶.

Il s'agit aussi, d'un développement qui concilie entre l'économie, le social et l'environnement. La conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Sommet planète Terre Rio 1992, a établi pour la première fois le lien entre le développement économique et social et la protection de l'environnement, et déclare : « pour qu'un projet soit durable il doit être économiquement viable socialement équitable et environnement respectable ». Ce sont là les trois piliers de tous projets de développement durable.

2.12 Rétrospective de la notion du développement durable :

En 1968, l'équipe Apollo fait le tour de la lune, tous les regards sont orientés vers cette prouesse technologique, « pour la première fois dans son histoire, l'humanité peut embrasser d'un seul regard la Terre vue depuis l'espace »¹⁷. Cette image de la terre qui apparaît seule et perdue dans un espace infini a marqué les esprits, l'humanité vient de se rendre compte à quel point elle est vulnérable et que son existence ne dépendra que du bon état de la Terre.

¹⁴ Art 2 décret exécutif N° 03-324 du 05/10/2033 portant modalités d'établissement du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS). J.O N° 60 du 08/10/203

¹⁵ Du nom de Gro Harlem Brundtland, ministre norvégienne de l'environnement présidant la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, ce rapport intitulé Notre avenir à tous est soumis à l'Assemblée nationale des Nations unies en 1986.

¹⁶ « Rapport Brundtland. » la Commission mondiale sur l'environnement et le développement. Genève, 1987

¹⁷ Matagne, Patrick. Les enjeux du développement durable. Paris : L'Harmattan, 2005, p.21

En 1970, Le Club de Rome publie, dans un rapport qui fit sensation, un article sur les limites de la croissance. Il en ressort que la poursuite de la croissance économique entraînera au cours du XXI^e siècle une chute brutale des populations à cause de la pollution, de l'appauvrissement des sols cultivables et de la raréfaction des énergies fossiles. « La frénésie de consommation connut un an plus tard un brusque coup d'arrêt avec la crise du pétrole. Deux siècles après les Lumières, c'est la fin de la croyance que le progrès technique et l'action de l'homme permettraient de résoudre tous les maux »¹⁸.

Le 16 Juin 1972, une conférence des Nations Unies sur l'environnement humain à Stockholm exposa pour la première fois la question de l'écodéveloppement : un nouveau concept qui vise à concilier entre l'économie et l'écologie.

En 1980, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) a publié un rapport intitulé Stratégie mondiale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles, qui définit les principaux éléments de la destruction de l'habitat : pauvreté, pression démographique, inégalités sociales dans les échanges commerciaux. Il apparaît dans le rapport pour la première fois la notion de « développement durable » de l'anglais « sustainable development ».

En 1982, a été créé l'institut des ressources mondiales (WRI) dans un but de guider la société vers des formes de vie qui protègent l'environnement de la Terre et sa capacité à répondre aux besoins et aux aspirations des générations présentes et futures.

En 1987, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (WCED), connue comme le Rapport Brundtland du nom de sa présidente Gro Harlem Brundtland, a été provoquée par les Nations Unies en 1993 pour traiter de la problématique des conséquences de la détérioration de l'environnement humain et des ressources naturelles sur l'économie et le développement social. C'est à cette date que la notion de développement durable a été formulée comme « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »¹⁹.

En 1992, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Deuxième sommet de la planète Terre), est la première conférence consacrée exclusivement

¹⁸ Stefan Breiting, Jan Gypfel. Histoire de l'architecture de l'antiquité à nos jours. Éditions place des victoires, 2005, p. 101.

¹⁹ Dunom de Gro Harlem Brundtland, ministre norvégienne de l'environnement président la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, ce rapport intitulé Notre avenir à tous est soumis à l'Assemblée nationale des Nations unies en 1986.

au thème du Développement durable. C'est pour la première fois que la notion de développement durable établit des liens entre le développement économique et social et la protection de l'environnement ; c'est le concept des « trois piliers » qui concilie : le progrès économique, la justice sociale, et la préservation de l'environnement. La conférence déclare que : « Pour qu'un projet soit durable il doit être économiquement viable, socialement équitable et environnement respectable. »²⁰.

En 1994, c'est au tour de la conférence européenne sur les villes durables, conclue par la publication de la charte d'Aalborg de prôner une densité et une mixité des fonctions urbaines au service du développement durable.

En 1997, la troisième Conférence des Nations unies sur les changements climatiques, à Kyoto, au cours de laquelle sera établie la convention internationale sur le climat sous le nom de Protocole de Kyoto. Elle proclame que tous les pays membres de la convention doivent mettre un agenda de route dont l'objectif est de réduire la prolifération de gaz à effet de serre en le stabilisant à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse pour système climatique. 158 sur 192 pays indépendants ont ratifié, accepté, accédé ou approuvé le protocole à l'exception des Etats-Unis qui refuse toujours de le signer et qui reste le plus grand émetteur avec environ 23 % des gaz à effet de serre de la planète.

Plus tard en 2002 le sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg évalue les obstacles au progrès et les résultats obtenus depuis le Sommet Planète Terre 2. Le Sommet mondial adopte le Plan de mise en œuvre de Johannesburg, qui prévoit une approche plus centrée, avec des mesures concrètes, et des objectifs et des buts quantifiables et assortis d'échéances.

En 2005, le protocole de Kyoto pour la réduction des gaz à effets de serre qui s'est traduit par l'apparition de plusieurs marchés de permis d'émission dans le monde, des marchés carbone, qui comme celui de l'européen le European Union Emission Trading Scheme (EU ETS), permettent aux entreprises d'acheter ou de vendre leur quota de pollution en dioxyde de carbone.

²⁰Déclaration de la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Sommet planète Terre Rio1992)

2.13 Enjeux et objectifs du développement durable :

Le développement durable est devenu ces dernières années une cause internationale qui veut être partagée par les habitants de la planète entière. Une collaboration à toutes les échelles est nécessaire pour que le développement durable soit réel.

Le développement durable fixe des objectifs qui sont spécifiques pour chaque échelle de décision. Ces objectifs se partagent en cinq grandes catégories qui sont :

- Ceux qui sont à traiter à l'échelle de la planète : rapports entre nations, individus, générations ;
- Ceux qui relèvent des autorités publiques dans chaque grande zone économique (Union européenne, Amérique du Nord, Asie, Maghreb, Amérique latine, ...), à travers les réseaux territoriaux par exemple ;
- Ceux qui relèvent de la responsabilité des collectivités, à travers les projets de développements territoriaux.
- Ceux qui relèvent des responsabilités des entreprises.
- Ceux qui relèvent des citoyens à travers le changement des comportements et des habitudes.

Ce sont ces grandes catégories qui nous intéressent, car si le développement durable est plus une notion qu'on met en rapport aux dangers que connaît la terre sur le plan climatique, les différentes conférences et rencontres internationales, ont bien démontré qu'il s'agissait avant tout d'intervenir à petite échelle, sur l'homme et sur ses institutions.

Ce concept de développement durable a pour objet d'intervenir sur les gestes de l'homme, les réinscrivant dans des gestes plus traditionnels qui ont permis à la terre de parcourir les siècles.

2.14 Conclusion :

L'objectif du développement durable est de trouver un équilibre viable entre l'économie, le social et l'environnemental : « trois piliers » à prendre en considération à toutes les échelles de décision, que ça soit au niveau des États, des collectivités locales, des entreprises ou des individus. À ces trois piliers s'ajoute un enjeu transversal, le quatrième, celui du « droit des générations » à reprendre à leurs besoins future ; car, « nous n'héritons pas de la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants »²¹. C'est à cet effet, que le patrimoine et sa prise en charge s'inscrit totalement dans ce lègue que nous laissons aux générations futures.

À cela s'ajoute un cinquième enjeu, celui de la « gouvernance », qui est à prendre en considération à l'échelle des collectivités locales. En pratique cela consiste en la participation de tous les acteurs : citoyens, élus, entreprises, association, etc. au processus décisionnel des projets de développement, qui passe par la mise en place d'une démocratie participative.

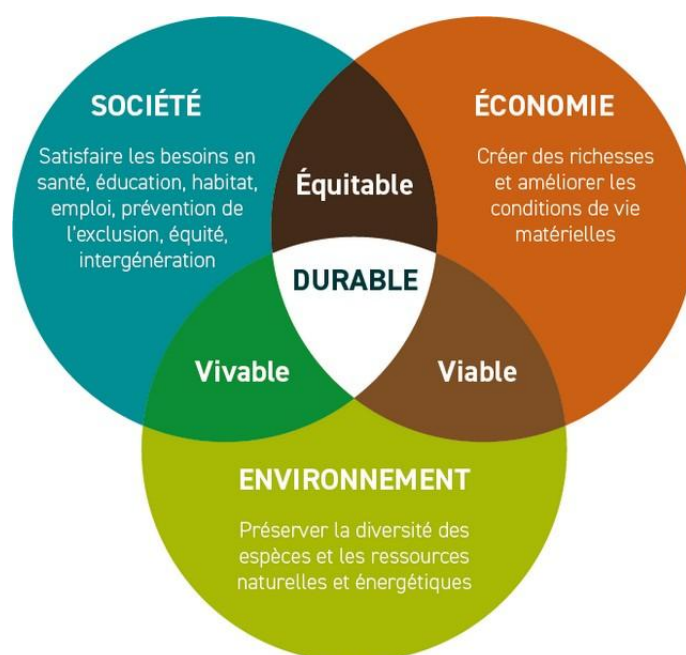


Figure 3 : Piliers du développement durable

²¹ Antoine de Saint-Exupéry

2.15 Notions du Développement Local :

“Depuis quelques décennies, et dans un contexte international caractérisé par une ouverture croissante des économies nationales, on assiste à une transformation des politiques de développement, jusque-là, planifiées par l'État, qui était la seule autorité à conduire les dynamiques sociales et économiques en vue d'une amélioration des conditions de vie des habitants. En effet, avec l'émergence du concept du développement local comme réponse à l'échec des politiques de développement conduites par le haut, on assiste à la redéfinition du rôle des acteurs et des territoires considérés autrefois comme inertes, mais qui sont aujourd'hui le centre locomotif de tous projets de développement”²².

2.16 Émergence du développement local :

Le développement local est apparu dans les années 1970, en milieu rural, il est né en réaction aux risques de désertification économique, démographique et sociale de régions défavorisées par les mutations économiques et le développement des pôles industriels et urbains, C'est d'abord dans ces régions, que les acteurs locaux ont ressenti en premier la nécessité de définir une autre forme de développement que celle de la croissance économique ou de l'aménagement planifié.

À partir du début des années 1980, le développement local perd de son image utopique et acquiert une certaine reconnaissance .Le développement local se caractérise comme la mise en œuvre le plus souvent mais pas exclusivement, dans un cadre de coopération intercommunal, d'un projet global associant les aspects économiques, sociaux, culturels du développement.

Généralement initié par les élus locaux, un processus de développement local s'élabore à partir d'une concertation large de l'ensemble des citoyens et des partenaires concernés et trouve sa traduction dans une maîtrise d'ouvrage commune.

C'est ainsi que les responsables politiques et opérateurs de développement sont de plus en plus convaincus qu'il faut penser à un développement global tout en agissant localement et qu'il n ya pas de développement possible sans prise en compte des références sociales et culturelles des populations concernées et des spécifiées de leurs territoires dont il faut tenir compte.

²²Extrait du cours de l'enseignante Souhaila HAZOURLI univ ersite Frères Mentouri Constantine 1

2.17 Les acteurs du développement local :

Le pouvoir d'attraction d'un territoire ne peut s'opérer que si celui-ci possède des acteurs locaux conscients des potentialités économiques et sociales territoriales et désireux de les développer. Dans ce cadre, E. Glon, D. Paris Et J.-P. Renard proposent une définition de l'acteur au sens du développement local: «Un acteur est un individu qui se mobilise en fonction de ses compétences et d'un ancrage dans une réalité locale pour prendre des initiatives censées impulser le développement territorial au sens large. Ces actions peuvent concerner des domaines variés : économique, culturel, social, associatif, touristique, environnemental».

Trois catégories d'acteurs sont impliquées dans le processus du développement local, à savoir: Les acteurs institutionnels, la communauté et les acteurs économiques:

- a. Les acteurs institutionnels
- b. La communauté
- c. Les acteurs économiques

A travers les petites et moyennes entreprises, guidées par une logique de maximisation des profits, les acteurs économiques qui sont les entrepreneurs, organisent la production des biens ou des services, investissent et innovent au niveau local, participant ainsi à l'amélioration du bien-être de la population locale, en lui offrant des emplois générateurs de revenus, et des biens et des services dont elle a besoin.

En plus de ces entrepreneurs, les banques et les bailleurs de fonds jouent un rôle important dans le financement des investissements et la réalisation des projets de développement local.

Les acteurs institutionnels regroupent l'État et ses structures déconcentrées, les collectivités locales et leurs services techniques ainsi que Ses organismes publics et semi publics.

2.18 Conclusion :

Le développement local est donc une pratique du développement, une méthode de travail, non une nouvelle théorie qui compléterait ou se substituerait aux précédentes au prétexte qu'elles auraient échoué. Il ne vise pas à identifier les divers obstacles au développement ni à rechercher la combinaison optimale des ressources, rares par définition, mais à s'interroger sur les moyens de parvenir à leur combinaison.

Chapitre 3 : Cadre Opératoire

Le patrimoine nous rappelle encore au sens du temps. Ni passé ni futur : l'important est le lien qui les unit. La mémoire la plus belle n'ayant de sens que pour féconder l'espoir, conserver un patrimoine, c'est un peu porter l'avenir, entre père et fils, passer le relais entre générations. Corrigeant le regard d'une société affligée de myopie, où le temps, en proie à la pression du court terme, ne cesse de rétrécir, le patrimoine invite à regarder plus loin ». (Martine Raymond-Guillon).



3.1 Méthode et positionnement épistémologique :

Notre démarche recherche action est basée sur les connaissances théoriques d'une part et d'autre part sur l'exploration historique, analytique et comparative. Nous avons développé l'approche théorique de notre thématique de recherche dans la partie précédente.

Nous procédons par la suite à une étude comparative avec des exemples de projets de mise en valeur du patrimoine sur le plan théorique et opérationnel, ce qui nous permettra d'identifier les approches existantes et d'établir les indices de durabilité essentiels à la réussite de ces interventions.

3.2 Les outils d'analyse :

Pour la phase thématique nous avons opté pour l'analyse et la comparaison avec deux projets internationaux l'un au Maroc et l'autre en Syrie

3.2.1 1er Cas : Ksar Ait BenHaddou au Maroc

3.2.1.1 Situation :

Situé à 30 km au nord-ouest de Ouarzazate, le ksar d'Aït-Ben-Haddou est construit entièrement en terre sur un terrain accidenté et perché. De tous les sites patrimoniaux du sud-est du Maroc, il est celui dont l'image est la plus largement diffusée (affiches, spots publicitaires, cartes téléphoniques). Les habitants ont néanmoins quitté l'ancien ksar au cours des années soixante pour s'installer dans un nouveau village sur la rive droite de l'oued El-Maleh.

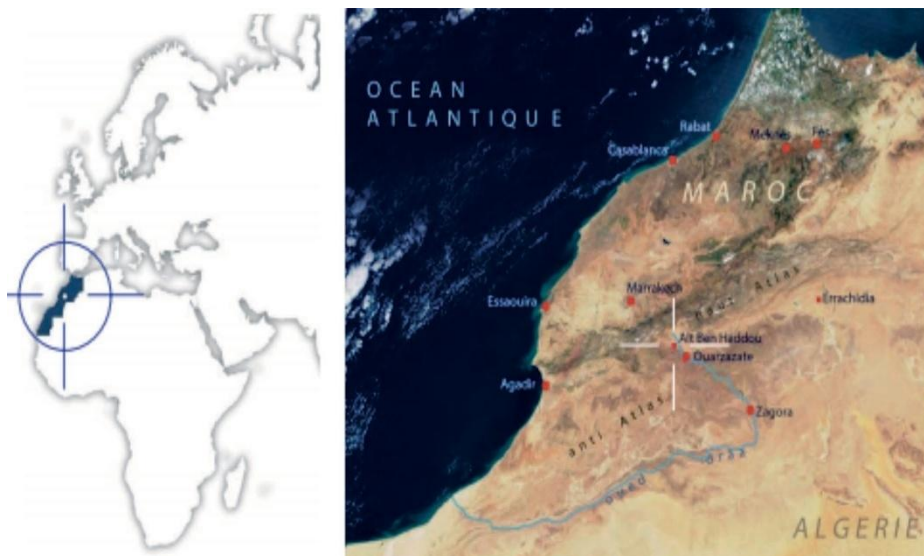


Figure 4: Situation de la commune de Ait Ben Haddou au Maroc (Google earth)

3.2.1.2 Présentation du site :

Le ksar Ait Ben Haddou est l'un des modèles de l'habitat vernaculaire en terre, et l'un des groupements de casbahs. Ses espaces architecturaux sont d'une valeur inestimable.

L'habitat de cet ensemble se présente sous forme de groupement compact, clos et surélevé pour des raisons à la fois sécuritaires (défensives), socio-économiques et environnementales liées entre autre à la vie communautaire et à l'adaptation aux climats rigoureux de la région.

L'utilisation des matériaux locaux offrant une intégration harmonieuse dans son environnement.

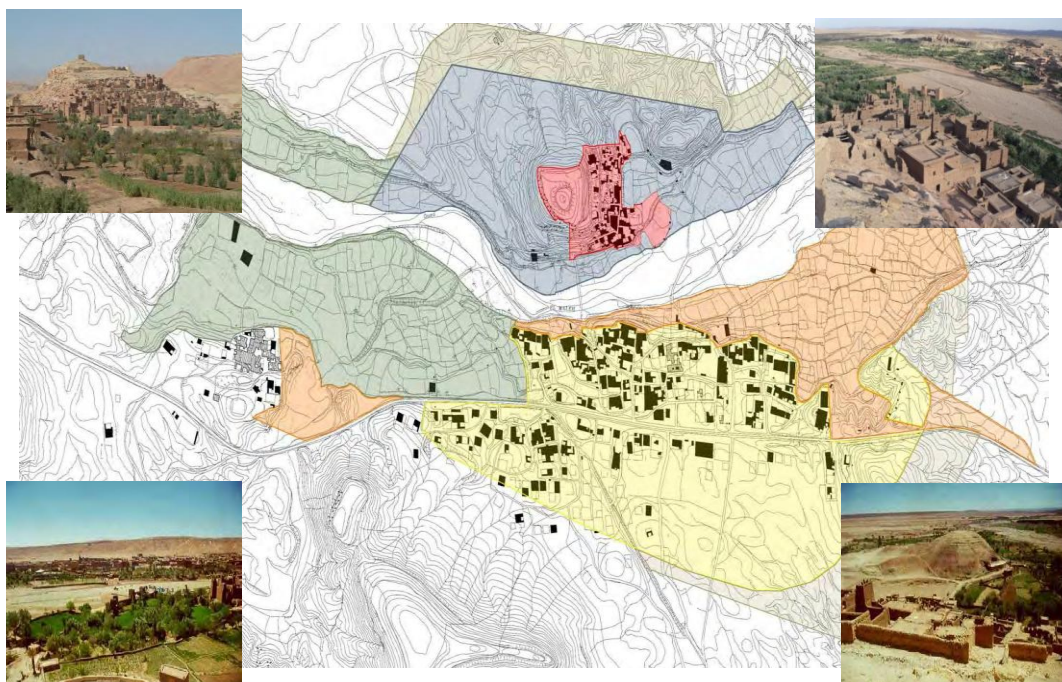


Figure 5: Plan indiquant les zones de protection du site Ksar Ait Ben Haddou



Photo 2: Vue d'ensemble du Ksar Ait Ben Haddou

Les particularités du ksar résident donc dans l'architecture bioclimatique, et dans la fusion et l'intégration au paysage naturel, ainsi que la simplicité et l'ancienneté des procédés architectoniques, et l'harmonie des proportions et des volumes, et enfin sa sobriété et sa richesse décorative.

L'inscription du ksar Ait Ben Haddou sur la liste du Patrimoine Mondial, en 1987, a ainsi donné à ce site une réputation sans précédent qui a fait prospérer les activités touristiques et cinématographiques.



Photo 3: Vue aérienne du Ksar A.B.H et le nouveau village Issiwid

3.2.1.3 Stratégie d'intervention :

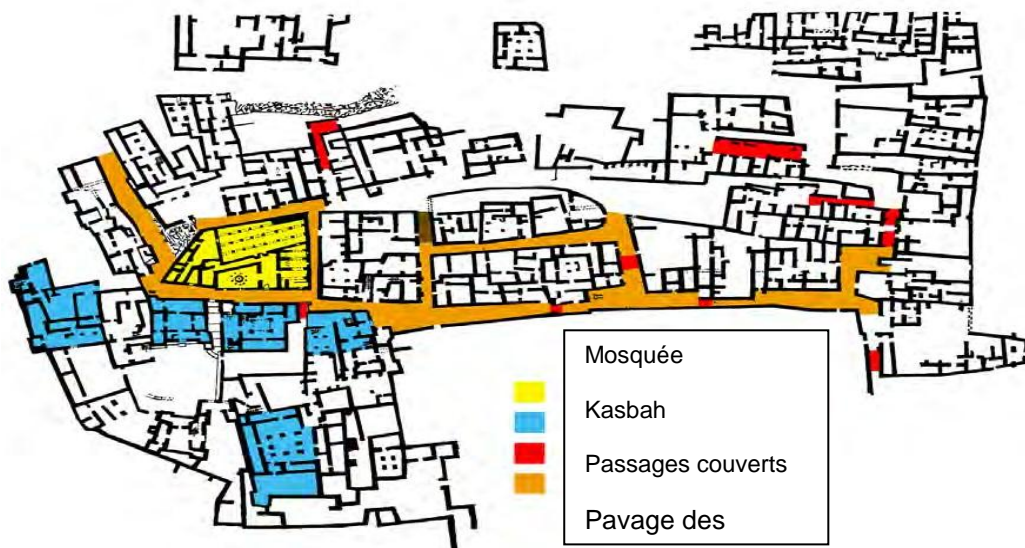


Figure 6: Shéma d'intervention au Ksar Ait Ben Haddou

3.2.1.4 Tableau comparatif :

Nature des ressources	Ksar AitBenHADDOU	Ksar Boussemgoun
1/ Ressources Architecturales	<ul style="list-style-type: none"> *L'habitat se présente sous forme d'un groupement compact et fermé. *Contient deux (0 2) portes d'entrée. *L'architecture en terre *L'utilisation des matériaux locaux *Ruelles et passages couverts 	<ul style="list-style-type: none"> *L'habitat se présente sous forme d'un groupement compact et fermé. *Le ksar entouré d'une enceinte, percée des trois (03)portes. *L'architecture en terre *L'utilisation des matériaux locaux *Ruelles et passages couverts
2/ Ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> *L'Oued El Maleh *L'oasis et la palmeraie *Le paysage 	<ul style="list-style-type: none"> *L'Oued Seffah *L'oasis et la palmeraie *Le paysage
3/ Savoir faire et tradition	<ul style="list-style-type: none"> *Artisanat *Tissage *Produits locaux spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> *Artisanat *Tissage *Produits locaux spécifiques

Tableau 1: Tableau comparatif entre Ksar Ait Ben Haddou et Ksar Boussemgoun

3.2.1.5 Travaux réalisés :

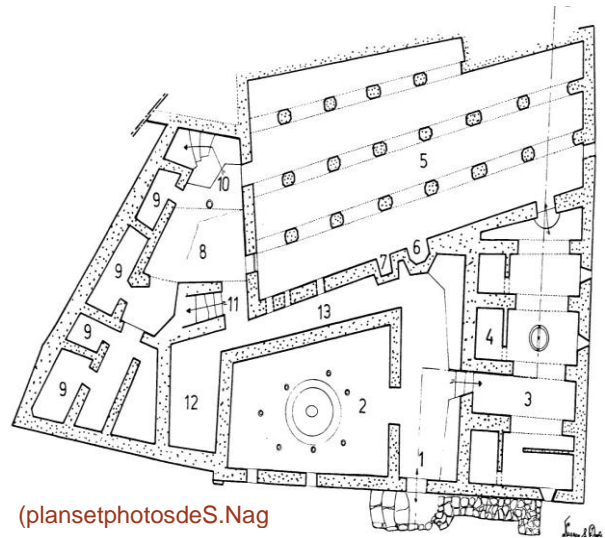
- La restauration de la mosquée
- Le pavage des ruelles du ksar
- La remise en état des passages couverts «Saba»
- La remise en état des motifs décoratifs et des façades
- La protection des berges et l'installation des gabions anti érosion
- La construction d'une maison multi service, située à l'entrée du Ksar.
- L'installation des bornes fontaines et raccordement individuel aux réseaux électrique et eau potable.
- La construction du pont piéton offre une nouvelle impulsion et renaissance au ksar.
- La restauration des seguias du ksar, l'aménagement des aires de repos.
- Renforcement des structures et murs des allées en 2007.

3.2.1.6 Illustrations :

- La restauration de la mosquée :



Photo 4: Réalisation du passage couvert



(plans et photos de S. Nag)



Photo 6: Restauration du plafond

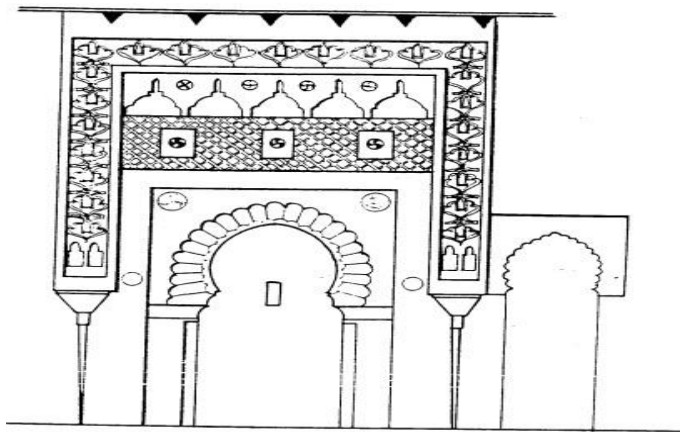


Figure 7: Fadace d'entree de la mosquée



Photo 7: Salle de prière avant restauration



Photo 8: Salle de prière près restauration

➤ Le pavage des ruelles du ksar :



Photo 9 : Pavage des ruelles



Photo 10 : Réhabilitation des passages couverts



Photo 11 : Aménagement d'une maison d'hôte



Photo 12: Maison d'hébergement



Photo 13: Activités commerce et artisanat



Photo 14 : Activités cinématographique

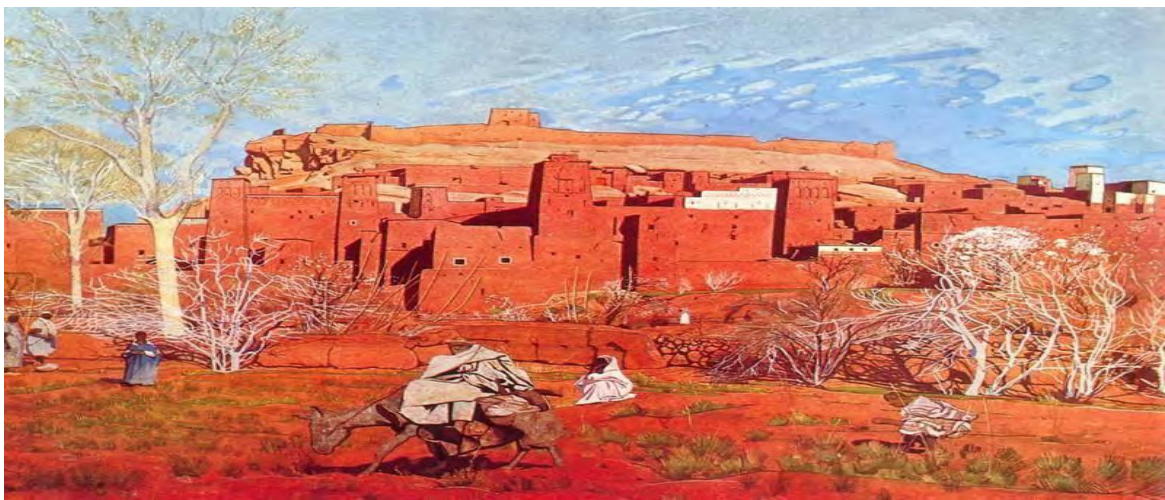


Photo 15: Toile Artistique

3.2.1.7 Actions et Résultats Obtenus :

La Sauvegarde par la consolidation de l'architecture du ksar :

Une action de réhabilitation a été engagée pour l'aménagement à l'intérieur du ksar, et les espaces publics.



Photo 16 : ksar de Ait Ben Haddou aménagement intérieur



Photo 17: Aménagement l'entrée principale

Conservation des valeurs architecturales et gravures :

Tel que les gravures rupestres et les éléments exceptionnels d'une valeur patrimoniale



Photo 18 : Ambiance nocturne du Ksar



Photo 19 : Vue d'ensemble de l'architecture du ksar

Revitalisation du site : Par la participation des habitants de faire restauré leurs habitations a fin de réceptionner les touristes, et participer au développement du tourisme.

Création d'une activité cinématographique : Le recul, qui permet une large vue panoramique, la couleur rougeâtre de ses façades et tours crénelées, le bleu azur de la rivière qui serpente à ses pieds, le vent tendre des jardins potagers, ont inspiré bien des artistes peintres et nombreux réalisateurs de l'industrie cinématographiques depuis les années soixante.



Photo 20 : Activité cinématographique

3.2.1.8 Synthèse :

La lecture comparative du cas Ksar Ait Ben Haddoua débouché sur la concrétisation d'une politique d'aménagement du Ksar basée sur trois paramètres fondamentaux à savoir le spatial le social et le tourisme ces paramètres sont en interaction permanente.

3.2.2 2ème Cas : Quartier de Serouja à Damas, Syrie

3.2.2.1 Exemple de reproduction du patrimoine :

Le quartier de Serouja est situé au nord de la ville intra-muros Damas en Syrie.

Il s'est développé depuis le quatorzième siècle autour d'un axe, Mihwar Sarouja, parallèle à la rivière Barada et à l'enceinte de Nour al-Din. Sarouja représente un des principaux faubourgs du vieux Damas.



Figure 8 : Quartier de Sarouja à Damas, Syrie

À proximité de la ville intra-muros et du centre-ville le faubourg historique de Serouja propose une qualité résidentielle remarquable et une configuration qui remonte aux époques Zenguide et Ayyoubide.

3.2.2.2 Axes d'intervention :

L'intervention n'a pas été sur l'ensemble de «Serouja», mais uniquement sur ce qui subsiste du tissu ancien. La zone délimitée est Serouja ouest.

1/ La valorisation du patrimoine du quartier par sa réhabilitation

2/ La valorisation du patrimoine du quartier par sa

Gentrification.



Figure 9 : Plan Sejouja Ouest

3.2.2.3 A. La préservation du patrimoine du quartier par sa réhabilitation :

La réhabilitation avait comme objectif : de mettre en valeur le seuil, la façade, l'espace urbain traditionnel.

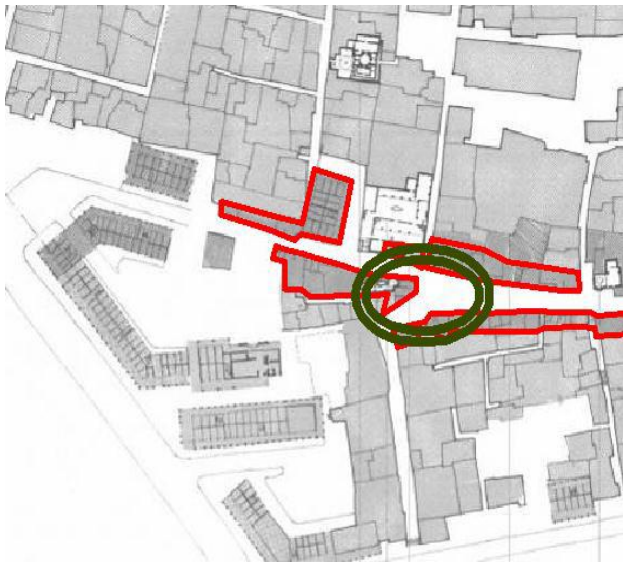


Photo 21: Rue du quartier Sarouja



Place



Commerce

Photo 22: Place centrale

Souk Serouja: Les commerces sont condensés et favorise l'animation du quartier de par ses fonctions de marché non spécialisé lié aux fonctions résidentielles.



Photo 23: Place centrale

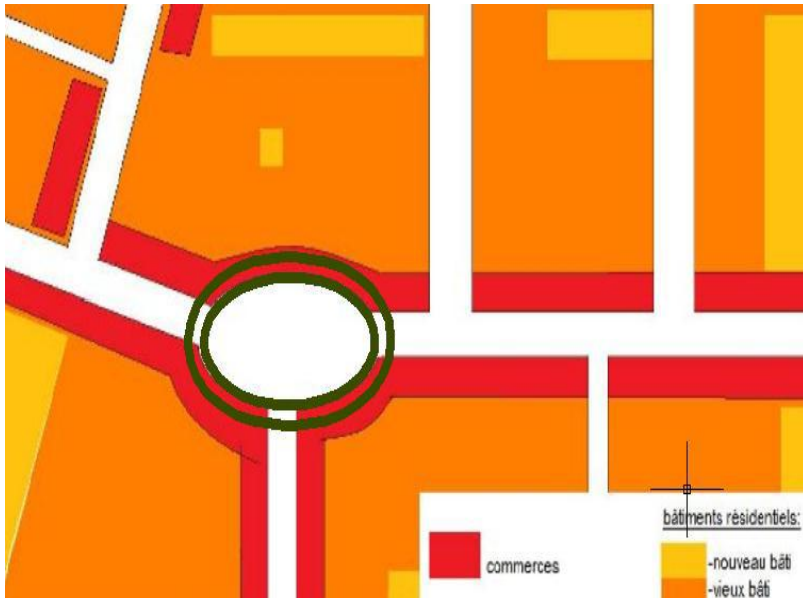
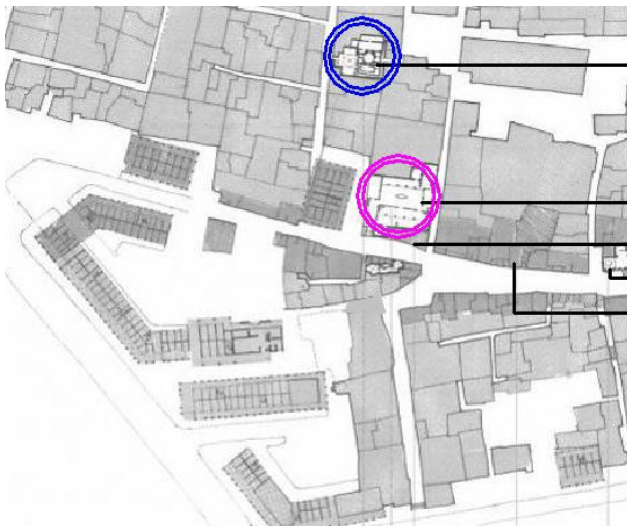


Photo 24 : Boulanger



- Hamam el ward
- La mosquée el ward
- Sabil
- Tombeau
- Tombeau

Figure 10 : Les monuments de souk sarouja

La mosquée el ward :

La réhabilitation de la mosquée el ward : construite à l'époque de Mamloukites, elle garde sa fonction de lieu de culte.

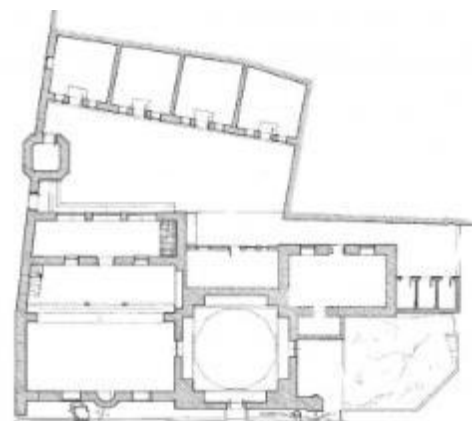


Figure 11 : Plan de la mosquée El ward



Figure 12 : Élévation la rue El ward

Hamмам el ward :

Hamмам al-Ward a été construit au XIV^e siècle par Amine Sobh, un des princes de Damas, et c'est ce prince qui lui a donné le nom d'Al-Ward, du nom d'un cheikh MohammadAl-Ward qui habitait dans le quartier à l'époque.



Figure 13 : Facade Hammam Al ward

Photo 25: Photo Hamman AL Ward

3.2.2.4 B. La préservation du patrimoine du quartier par sa gentrification :

Serouja, une gentrification symbolique, le processus de gentrification, que connaissent ses quartiers anciens centraux, est l'une des manifestations de la transformation de ces derniers.

A l'aboutissement du processus, la gentrification s'accompagne d'une politique urbaine d'amélioration du quartier ancien. A savoir :

a. Améliorer le commerce :

Prenant en considération « souk el Bahssa » spécialisé en informatique. Une partie des commerces de proximité du Souk a été remplacée par des commerces plus spécialisés (informatique).



Photo 26 : Nouveau type de commerce informatique

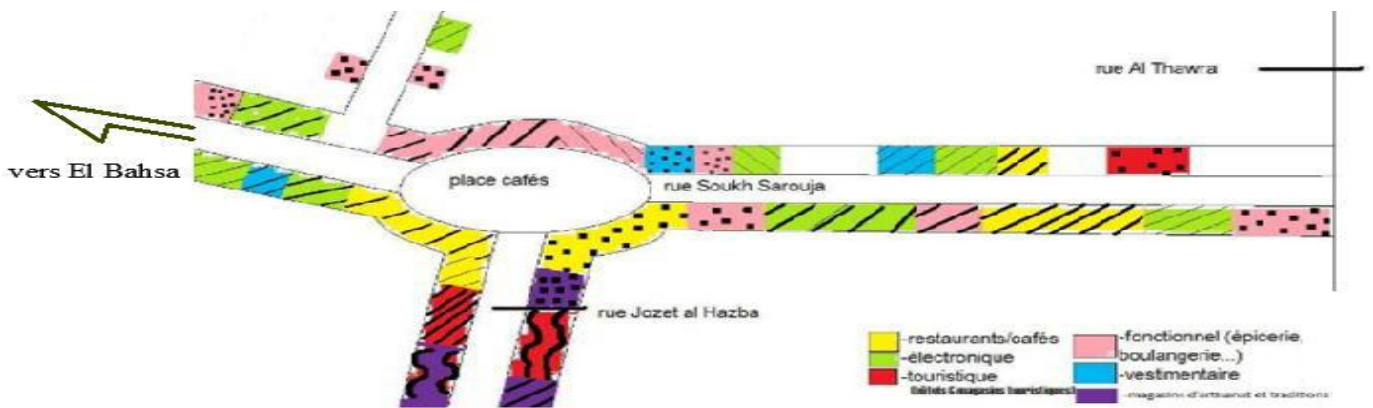


Figure 14: Rue commerçante

b. L'animation de la place centrale :

Par des restaurants et des cafétérias

Fréquentés par des étudiants et chercheurs.



Photo 27 : Cafétéria fréquentée par les étudiants

d. Intégrer une autre catégorie de population :

Les anciens habitants reconnaissent ce changement social: il y a un nouvel intérêt de la part des étrangers. Beaucoup d'étudiants viennent louer une chambre dans une maison arabe. Dans ces « gentrificateurs-types » les étudiants ont une place importante.

Les étudiants étrangers, depuis 2005, viennent louer des chambres dans le quartier pour le temps de leur séjour linguistique dans la capitale. Ainsi ils sont caractérisés par une forte mobilité résidentielle car ceux-ci viennent pour des séjours linguistiques courts (deux mois- un an). Ces étudiants s'installent dans le quartier pour son emplacement, ses prix de location moins onéreux.

Maisons pour étudiants :
Une nouvelle forme de gentrification



Photo 28 : Maison pour étudiants



Photo 29 : Maison occupée par des photographes et artistes

Une fresque murale : à côté d'un Restaurant. L'artiste à reproduit l'image du «Vieux Damas ».



Photo 30 : Fresque murale du vieux Damas

3.2.2.5 Synthèse :

Nous allons maintenant confirmer l'importance de l'acteur public dans les processus de changement et de mise en valeur du patrimoine dans les quartiers anciens. Le constat du quartier Serouja en Syrie nous montre que le processus de gentrification, que connaissent beaucoup de ces quartiers anciens centraux, est l'une des manifestations de la transformation des ces derniers.

3.2.3 Conclusion :

D'après l'analyse des deux exemples thématiques, Le patrimoine matériel et immatériel, du Ksar Ait Ben Haddou joue un rôle essentiel dans le développement de la région. Pilier du développement durable et moteur d'attractivité touristique au Maroc. L'exemple présente un model d'étude prospective de la réhabilitation, accompagnée d'une revitalisation économique et sociale pour donner son plein effet à un plan d'action de développement local durablement intégré. Il est temps de soutenir efficacement ces actions de remise en état global du patrimoine Ksourien.

Le concept de la gentrification dans le cas de l'exemple du quartier Serouja en Syrie a une relation avec la sociologie urbaine, il désigne, les transformations de quartiers populaires dues à l'arrivée de catégories sociales plus favorisées (étudiants étrangers et autres) qui occupent certains logements et importent des modes de vie et de consommation différents. A l'aboutissement du processus, la gentrification s'accompagne d'une politique urbaine d'amélioration du quartier ancien.

Chapitre 4 : Cadre Empirique

« Nous ne pouvons composer sur une table rase si nous n'avons pas des emplacements obligés, des contraintes, nous risquons de tomber dans le poncif. Dès que nous pouvons nous accrocher à des lignes directrices ne serait ce qu'à de simples lignes de constructions, nous nous appuyons sur elles de toutes nos forces pour affirmer une composition. » H.GAUDIN



4.1 État descriptif du projet :

4.1.1 Présentation du site :

La commune de Boussemghoun couvre une superficie de 58 910 ha (589,10km²) avec environ, 3.819 habitants en 2015. La densité de population est de 9,5habitants par km² (Source : DPSB)²³. Elle est délimitée :

- Au Nord par la commune de Chellala;
- Au Sud et sud/est par la commune d'El Abiodh Sidi Cheikh;
- A l'Ouest et sud/ouest par la commune d'El Bnouid et wilaya de Naama.

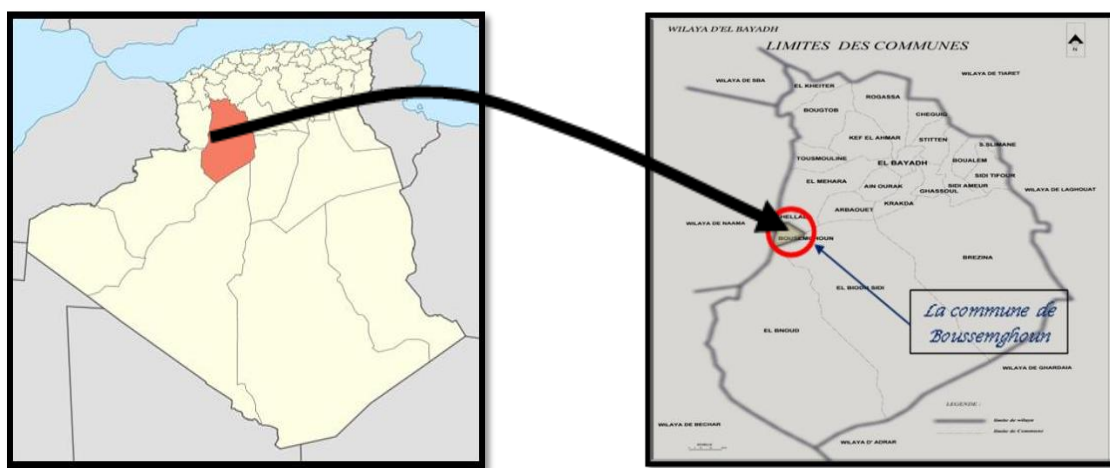


Figure 15 : Situation géographique de Boussemghoun

Le Ksar de Boussemghoun, d'une forme trapézoïdale, occupe une superficie de 3,04 ha. Il est protégé des rafales du vent et du soleil par la palmeraie qui s'étend, sur 39 Ha²⁴.

4.1.2 Le cadre naturel de la commune :

La région de Boussemghoun est constituée de quatre ensembles topographiques :

- Ensemble des montagnes
- Ensemble de plaines et plateaux
- Ensemble de collines
- Ensemble de lits d'oueds



Photo 31 : Commune de Boussemghoun (google earth)

²³ DPSB : Direction de la planification et de suivi budgétaire de la wilaya d'El Bayadh

²⁴ Document PDAU de Boussemghoun

4.1.3 Toponyme de Boussemgoun:

« Boussemgoun est le toponyme proprement dit de la ville actuelle. Elle s'appelait, jadis, Aghram, Oued Seffah, Oued el Asnam. La ville a connu trois noms comme il nous a été rapporté par les informations aux sources. Nous les citons par ordre chronologique d'existence : Oued El Asnam, Oued Seffah, Boussemgoun ».(Bouhadjar, 2016)



Photo 32: Vue d'ensemble du Ksar Boussemgoun

Boussemgoun, est le nom du saint homme que la tradition fait venir dans la région à une époque ancienne. Toujours, selon la tradition. « Cet homme, était originaire Sakia El-Hamra dans le Sahara occidental. Se rendant en pèlerinage à la Mecque, il fait halte dans le ksar qui lui plaît, aussi, à son retour, décide-t-il de s'y installer et d'y vivre. Il aurait joué un rôle important dans le développement des ksars, en réglant les différends et en partageant équitablement l'eau entre les habitants ».(Bouhadjar, 2016).

4.1.4 L'Organisation sociale et économique du Ksar :

Les habitants du ksar de Boussemgoun descendent des tribus berbères de "Zenata" qui se sont convertis à l'Islam et qui avaient fusionné de façon spectaculaire au sein de cette communauté arabo-islamique, à laquelle ils ont pris les valeurs et les traditions, sans complètement perdre les leurs.

Le système social était dans sa composition, très similaire au système des tribus arabes, qui accepte qu'elle soit commandée par un cheikh, et accepte également l'autorité du père sur les membres de sa famille.

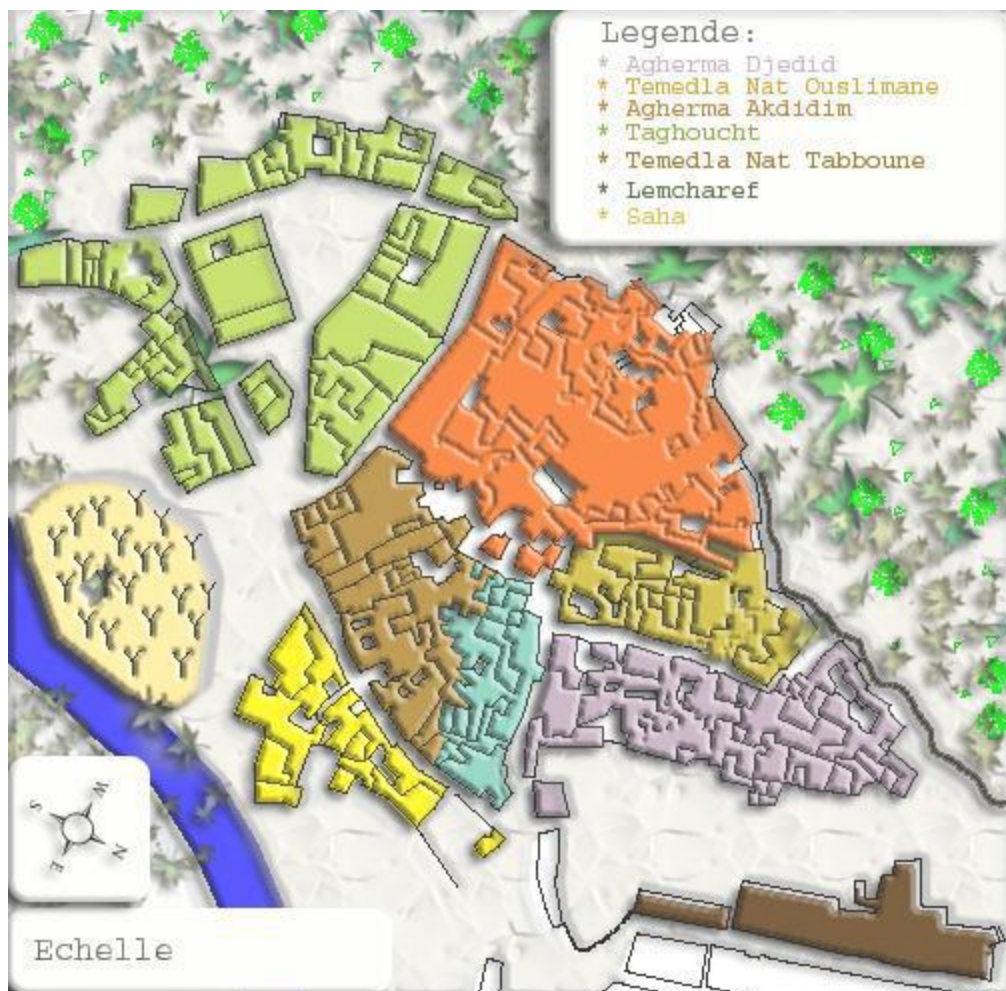


Figure 16: les quartiers du Ksar et leurs limites (PDAU de la commune)

Dans ce sens, l'organisation du palais "Boussemgoun" réunissait socialement à l'origine des tribus très proches l'une de l'autre et qui se distribuaient sur sept quartiers comme suit (figure 21):

Tableau 2 : Les différents quartiers du ksar (Khaldoun, 1990)

Quartier du ksar	Superficie m ²	Nombre d'habitations	Activités
Le quartier Aghram Akdim	12000	21	Cultuelle
Le quartier Aghram Adjdid	4400	41	Agriculture, Fabrication d'arme Et Tissage de tapis
Tamadla Nat Ouslimane	3000	24	Couture
Le quartier (Djemâa)	3800	24	Ferronnerie
Le quartier des Macharef	2100	15	Agriculture
Tamdla Nat Tebboun	3000	27	Couture
Le quartier Takouchout	5700	08	Couture

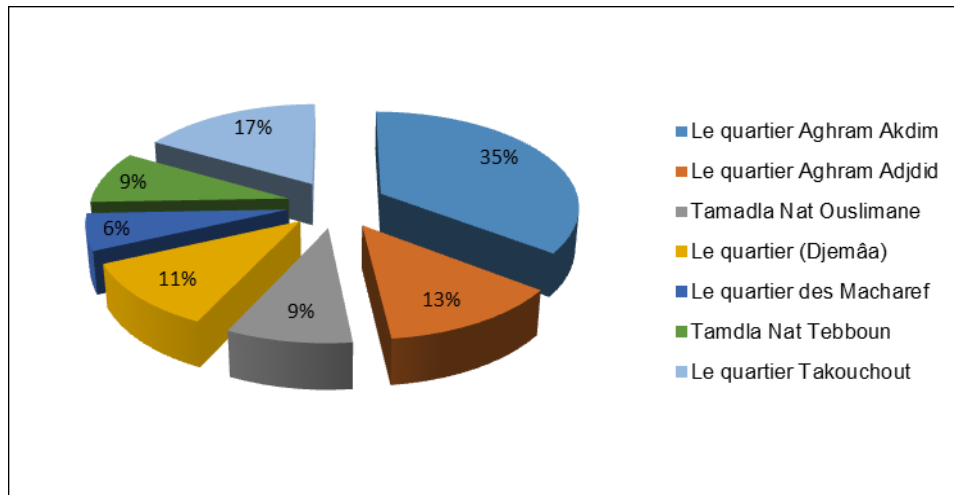


Figure 17 : Nombre d'habitations dans le Ksar de Boussemmghoun (Khaldoun, 1990)

4.2 Processus Historique de formation et développement urbain du Ksar de Boussemmghoun :

L'art rupestre, à travers les stations, témoigne d'une activité anthropique artistique et culturelle appréciable. L'art rupestre, qui nous fait remonter encore plus loin dans l'histoire, jusqu'à environ 10.000 ans, nous révèle que cette région est l'un des premiers foyers de la civilisation de l'humanité.

« Les gravures sur la roche dans d'innombrables sites, révèlent que la région actuellement désertique bénéficiait il y a quelques centaines de siècles d'un climat humides d'une faune et d'une flore riche et variée, avec ses murs d'argile, ses palmiers et ses grenadiers porteurs de fruits au goût exceptionnel ». (Lhote, 1970)



Figure 18 : Les gravures rupestres de la région de Boussemmghoun (direction tourisme)

4.2.1 Période précoloniale :

1. l'époque berbère du 3^{ème} au 7^{ème} siècle. (Figure 18)
2. l'époque islamique du 7^{ème} au 17^{ème} siècle. (Figure 19)

Le lieu de Boussemgoun a connu les premiers emprunts de l'homme en tant que lieu d'échange commercial et un lieu de transit par un chemin territorial, chemin menant d'Agherm vers Chellala Dahrana.

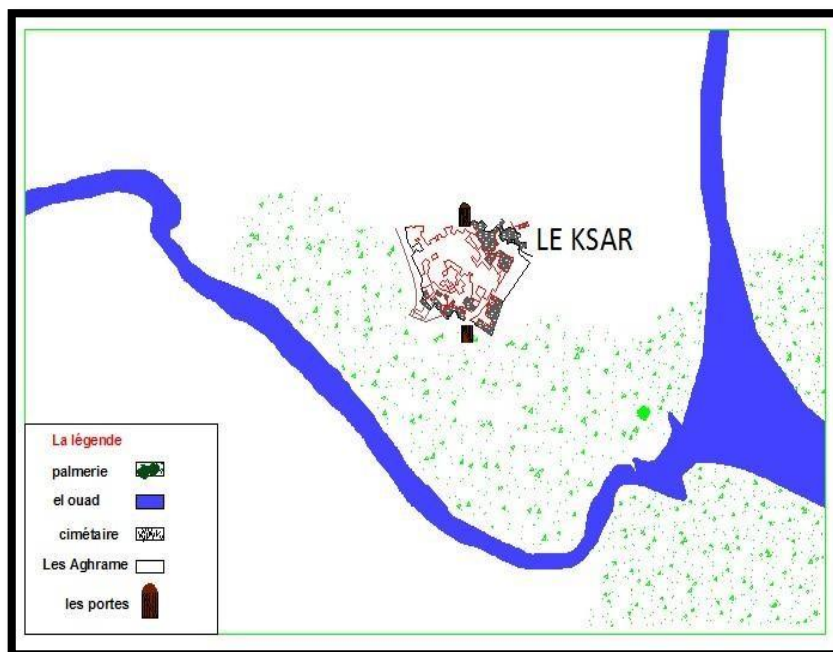


Figure 19: L'époque berbère le 3ème siècle à 8ème

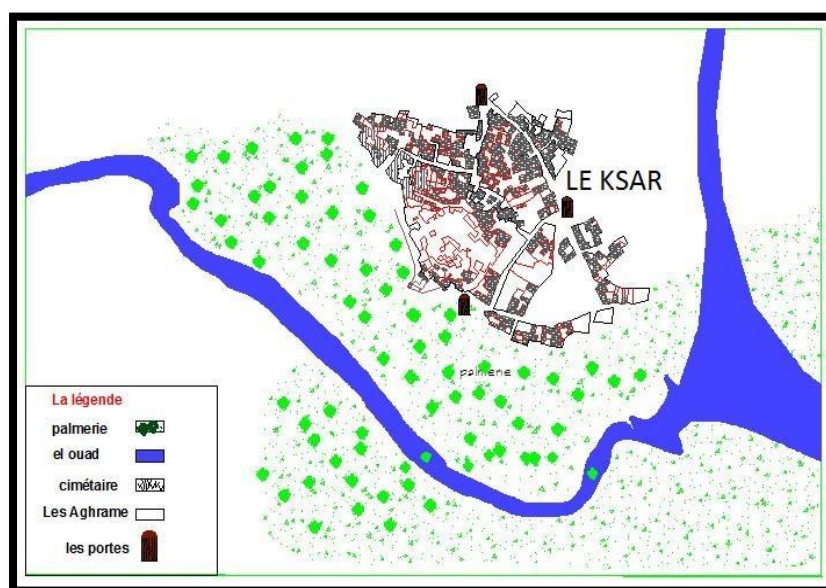


Figure 20: L'époque islamique le 8ème siècle au 18ème

4.2.2 Période coloniale :

L'époque coloniale de 1845 jusqu' en 1962 : Durant cette Période, Boussemghoun a connu son essor en terme d'urbanisation, l'application en Algérie de la loi 14Mars 1919 relatives à l'aménagement, l'extension des villes entre en vigueur.

La croissance continue, dont l'extension de l'école Gober, la fortifiée militaire. La construction de grande surface d'habitation proche de porte de l'ancienne ville. (Figure 21)

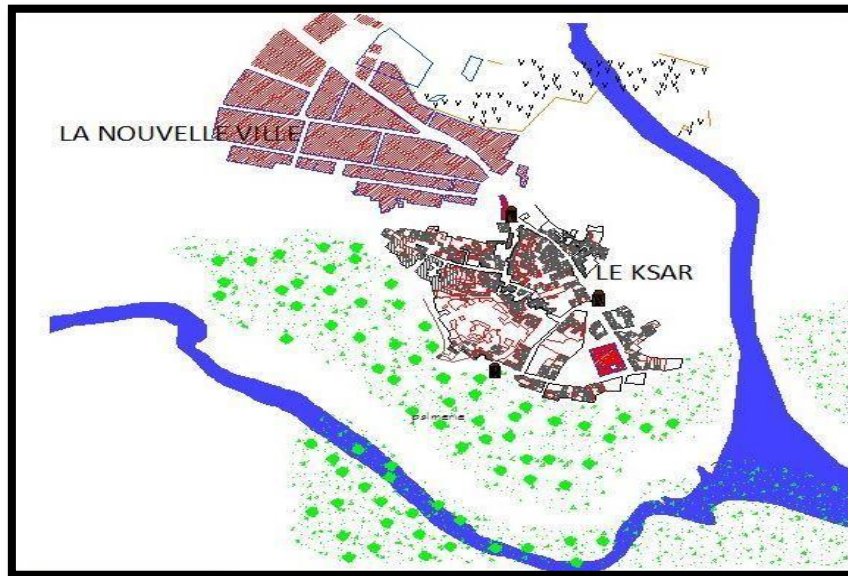


Figure 21: Période coloniale (1845-1962)

4.2.3 De l'indépendance 1962 à nos jours :

Pendant cette période Boussemghoun connaît une densification rapide en restant dans la même logique d'implantation coloniale. (Figure I.13)

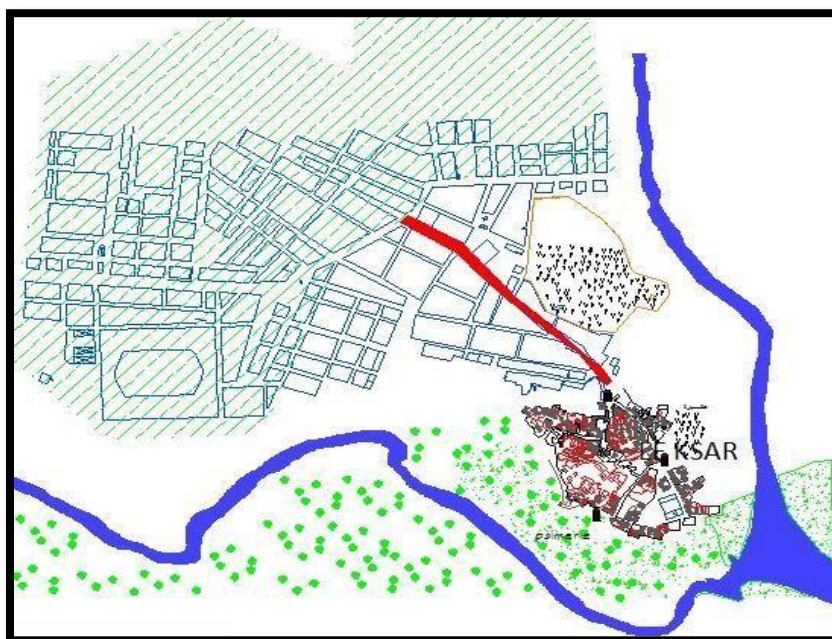


Figure 22: Période après l'indépendance

4.2.4 Palmeraie de Boussemgoun :

Au Nord-ouest du bourg s'étale la palmeraie traversée par un oued constamment alimenté en eau par des nombreuses sources, d'excellents terrains de culture morcelés en une infinité de jardins (photo 33). Surplombent une palmeraie qui abrite de beaux jardins.



Photo 33: La palmeraie et le ksar de Boussemgoun (Henri, 2012)

L'oasis du ksar contenait plus de quatre mille palmiers qui s'étendent sur une vallée en pierre qui contient en son sein le ksar (photo 34).

Le ksar s'étend sur une vallée en pierre, ses dattes sont considérées comme les plus belle de la région et les semblables à celles des oasis occidentales, les habitants du ksar plantent orge et diverses sortes de légumes et beaucoup d'arbres fruitiers (grenades, pêches, abricots, figes, et même quelques vignes (photos 35-36).



Photo 34: Vue sur l'oasis de Boussemgoun

4.2.5 Les potentialités :

Potentialité Naturelle	Illustrations
<p>Le vaste territoire de la commune de Boussemghoun renferme une immense diversité biologique tant végétale qu'animale.</p> <p>Le patrimoine floristique est composé d'espaces résistant et adapté à l'aridité du climat et dont l'intérêt économique est important L'inventaire de ces espaces est :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Ecosystèmes; -L'écosystème forestier et montagneux ; -L'écosystème steppique ; -L'écosystème saharien et oasien. 	 
Potentialités Touristique	Illustrations
<p>La commune de Boussemghoun se présente dans un magnifique ensemble artistique, plus d'un millier de gravures rupestres découvertes, sa proximité de la station thermale de Ain Ourak et plus de 400 curistes l'année 1988/1989,</p> <p>Boussemghoun dispose aussi d'un patrimoine immatériel, a accueilli 40 walis salihine (marabouts éclairés), dont Sid Ahmed Tidjani, le fondateur de la tariqa tidjania, qui reste l'une des plus réputées dans le monde parmi les tariqa (méthodes soufies), avec plus de 500 millions de fidèles.</p>	 
Potentialités Culturelles et architecturales	Illustrations
<p>Architecturales : Ksar de Boussemghoune et son architecture traditionnelle.</p>	

<p>Il y'a aussi des jeux traditionnels, des chansons.</p>	
<p>Potentialités agricoles :</p>	<p>Illustrations</p>
<p>Boussemgoun était l'un des plus grands producteurs de dattes de la région de Monts des ksour.</p>	
<p>Potentialités de Savoir faire et artisanat :</p>	<p>Illustrations</p>
<p>la quasi-totalité des familles de Boussemgoun, conserve l'activité artisanale, le tissage, produit des couvertures (lhaf), du tissu pour djellaba à partir de la laine locale. Organisée principalement entre eux en coopérative.</p>	
<p>Potentialités culturelles :</p>	<p>Illustrations</p>
<p>Le tourisme culturel : La confrérie des Tidjanniya est une confrérie essentiellement algérienne Le fondateur est Si Ahmed Ben Mohamed Ben El –Mokhtar Ben Salem Et-Tidjanni né en 1737 (1150 hégire) à Aïn-Mahdi (Laghouat) ou il fonda la confrérie des Tidjanïa vers 1781(1196 hégire)</p>	

4.3 Le Tissu Urbain du Ksar :

4.3.1 La Morphologie :

« Le Ġsar, Aghram en berbère est composé d'un terroir et d'une partie habitée, dont, faut il le souligner : C'est une occupation agglomérée spécifique, caractérisé par une forme urbaine traditionnelle fortifiée. Son implantation dépend de deux critères importants à savoir : la disponibilité des ressources en eau, et le site défensif »(MOUSAOUI, 1994).

Le ksar apparaît d'abord comme un ensemble urbain, unitaire, dense, complet, bien délimité et basé sur une trame de circulation destinée aux piétons. La grande maille du ksar est de forme trapézoïdale caractérisée par un trace mixte, ce qui permet de relever sept unités) par rapport à leur organisation et (aussi) à la chronologie de leurs formations (figure 28).

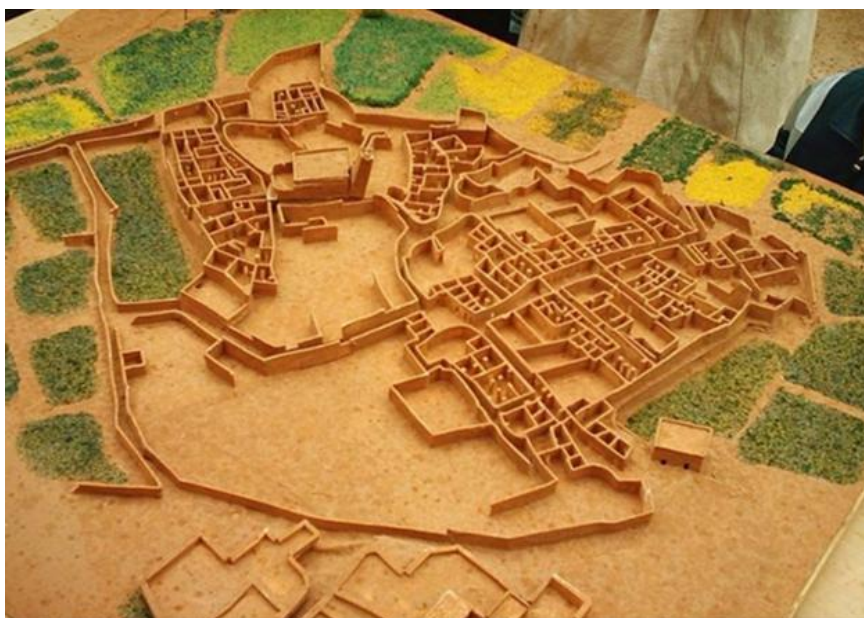


Figure 23: Maquette d'ensemble sur le ksar Boussemgoun (Touati, 2013)

4.3.1.1 Les portes du Ksar de Bousseghoun :




La porte/ photo	Appellation	Signification	Usage	Évènement
	Bâb El Guebli (est)	Situé à l'est du Ksar (direction du qibla).	un des points actifs du ksar	Une voie piétonnière et commerciale, elle s'ouvre sur la place d'El Jamaa, c'est la plus active du ksar.
	Bâb At Nassiou Dhahrani (Ouest).	La porte donnant accès à l'arrière-cour.	à caractère secondaire dans la mesure où elle conservait un flux moins intense,	Caractère secondaire, elle mène essentiellement les habitants du quartier – Taghouchet- et – Agherm Akdim- vers la palmeraie.
	Bâb Fortas ou Tamdla Net Teboun.	Ouverture et passage.	Elle présente une activité relativement secondaire	Elle présente une activité relativement secondaire

Tableau 3: Dimensions des portes principales du Ksar (Khaloun,1990).

Porte du Ksar	Orientation	Hauteur	Largeur
Bâb El Guebli	Est	3.35 m	2.24 m
Bâb Nouaçi	Ouest	2.38 m	2.40 m
Bâb Temadla Net Teboun	Sud	2.80 m	1.78 m

4.3.1.2 Espace Public :

La place de la Djemaa : Le lieu des réunions pour les habitants du ksar où les grandes décisions sont prises. C'est aussi le lieu de célébration des fêtes religieuses et certains commerces y prennent place (Photo 39).



Photo 35: Vue sur la place (Djemaa) du Ksar de Boussemgoun

4.3.1.3 La grande mosquée :

La mosquée du ksar date de l'année 920 de l'hégire. Elle s'étend sur une superficie de 210 m² environ, d'une longueur de 15 m et d'une largeur de 14 m.

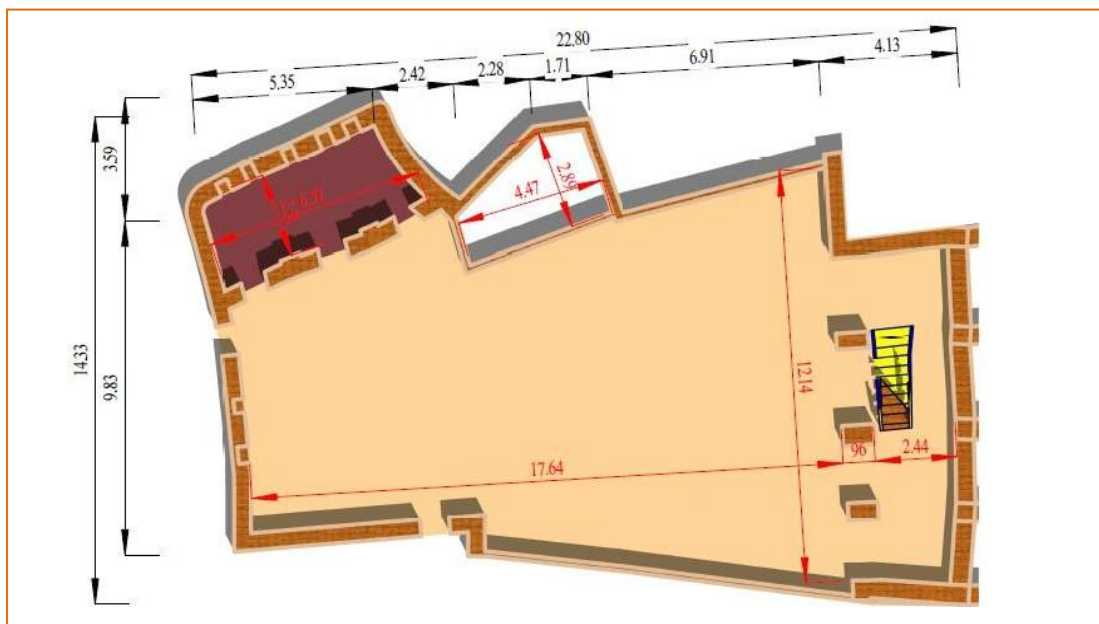
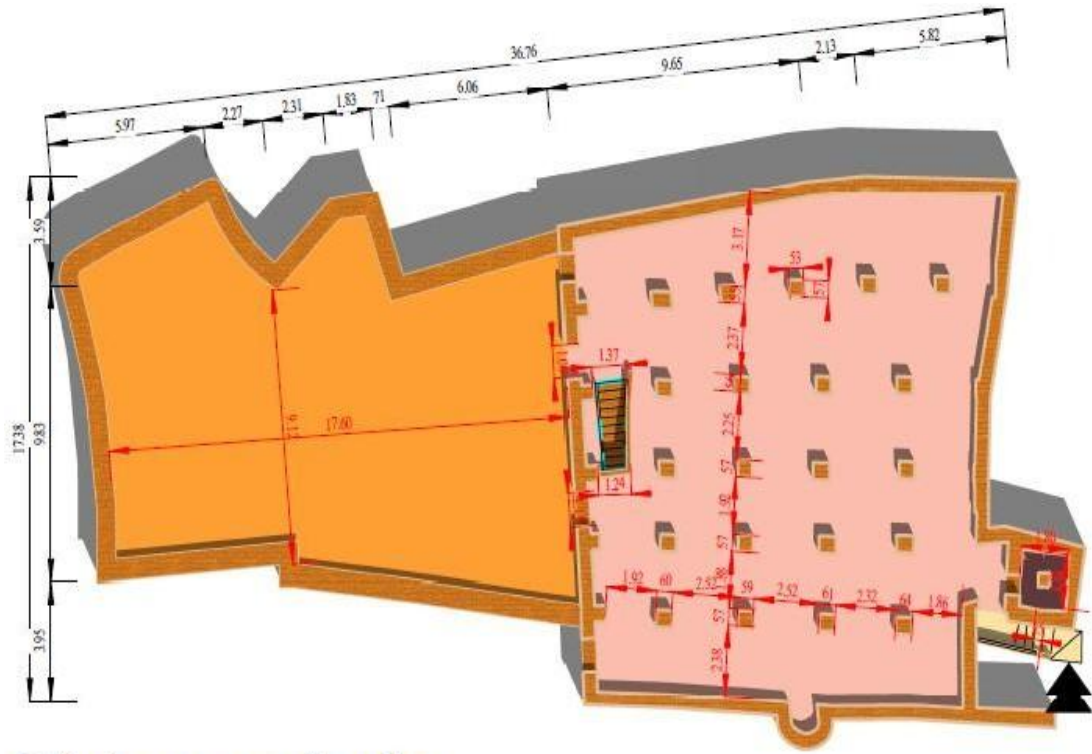


Figure 24: Plan du sous sol de la mosquée du ksar de Boussemgoun (Ait SAADI)



Coloriage par nom des pièces

Figure 25: Plan RDC de la ■ escalier ■ le minaret ■ midhaa ■ salle de prière ■ terrasse ■ WC du
 mosquée du ksar de Boussemhoun (Ait SAADI)



Photo 36: Vue de la rentrée principale de la mosquée et du minaret du ksar de Boussemhoun



Photo 37: La Porte principale de la mosquée du ksar de Boussemhoun

4.3.1.4 Annexe de la Zaouia Tijania du ksar de Boussemhoun:

L'annexe de la Zaouia, de forme rectangulaire, est située au Nord-Ouest du ksar, ses balcons donnent sur l'oasis. De l'extérieur, elle apparaît comme une simple construction car on ne peut pas la différencier du reste des constructions, elle est située dans le quartier « Aghram Akdim ».

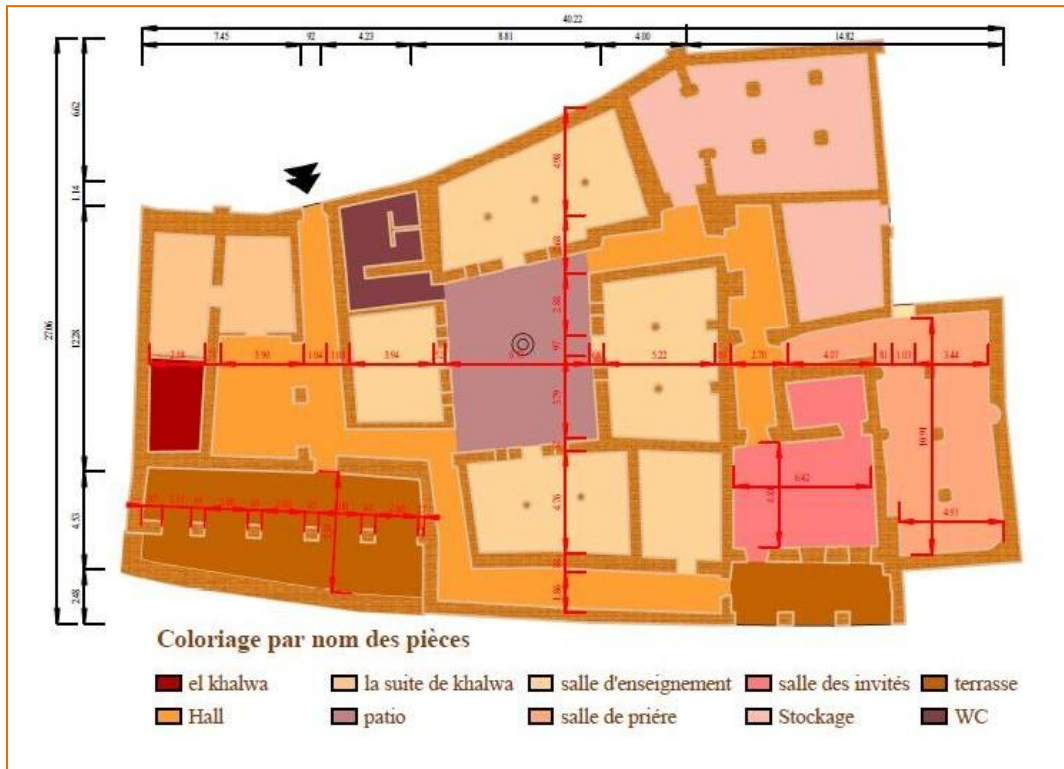


Figure 26: Plan de la Zaouia du ksar de Boussemhoun (Ait SAADI)



Photo 38: Éléments décoratifs du plafond de la Zaouia du ksar de Boussemgoun



Photo 39: Vue sur la façade extérieure de la Zaouia Tidjana du ksar de Boussemgoun

1. Kheloua
2. Suite de la khaloua
3. Hall
4. Balcons
5. chambres d'enseignements et habitations
6. stockage
7. maisons d'hôtes
8. muçala
9. Cour

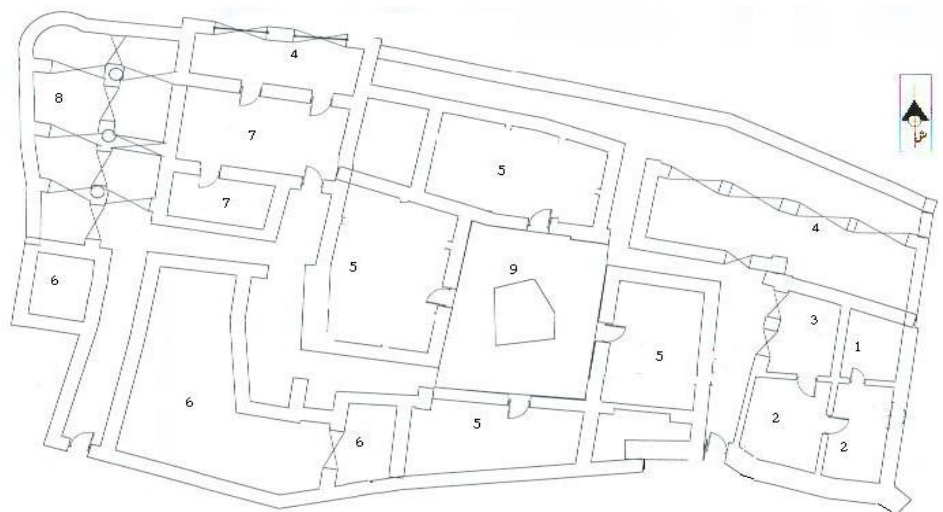


Figure 27: Plan Zaouia BET BETA El Bayadh

4.3.2 Caractéristiques technico-constructives du cadre bâti historique :

Les habitants du Ksar de Boussemgoun utilisent les matériaux existant dans leur environnement sans avoir recours à d'autres nécessitant des déplacements lointains. L'important, réside dans l'originalité des techniques et d'innovation des systèmes de construction qui représentent un produit du génie populaire. (Tableau 5).

Tableau 4: Matériaux de construction Ksar de Boussemgoun.




Matériaux de construction		
La terre	La pierre	Le bois
		
La terre est utilisée pour fabriquer l'adobe sous forme triangulaire et aussi pour les différents revêtements.	La pierre est utilisée surtout pour les fondations et les poteaux.	La palmeraie de Boussemgoun est la source principale du bois

Tableau 5: Techniques de construction Ksar de Boussemgoun








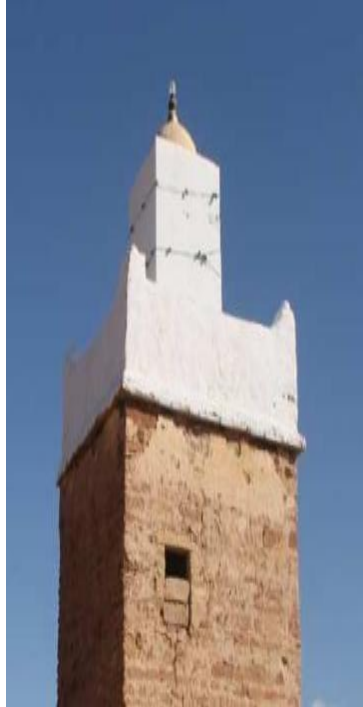


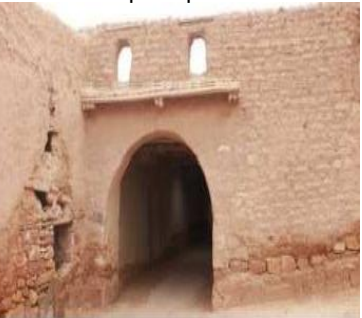
Techniques de construction		
Les éléments verticaux	Les éléments horizontaux	Les éléments inclinés
		
Les fondations, les poteaux et les murs sont construits soit en pierre soit en adobes de terre	On utilise le palmier avec toutes ses composantes, Et d'autres types de bois, l'Aerar, roseaux, de flé	Les éléments de structure inclinés sont réalisés avec le tronc de palmier et la pierre, plus l'argile.

Tableau 6: Éléments décoratifs utilisés dans le Ksar de Boussemgoun

Les Arcades	Les fenêtres	Portes et entrées	Les balcons (Balustrades)	Les créneaux
 <p data-bbox="264 727 504 754">Vue sur la mosquée</p>	 <p data-bbox="636 676 907 722">La maison d'El Kaid Ziane Bachir</p>	 <p data-bbox="1003 727 1301 754">L'entrée principale du Ksar</p>	 <p data-bbox="1406 1046 1659 1129">La maison blanche dans La Zaouïa Tidjania</p>	 <p data-bbox="1839 1078 1951 1106">Leminaret</p>
 <p data-bbox="241 1094 517 1121">Les arcades de la Zaouia</p>				

4.3.3 Conclusion:

Le ksar de Bousseghoum est à l'heure actuelle non seulement sous exploité mais, surtout, mis en danger à cause des dégradations physiques et de sa dévalorisation fonctionnelle et socio-économique à tel point qu'il pourrait perdre son intérêt touristique à moyen et long terme malgré qu'il présente des avantages touristiques de qualité et d'un intérêt certain.

La réhabilitation du cadre physique patrimonial, qui se limite à des actions d'embellissement extérieur, à elle seule, n'est pas suffisante pour redonner une âme et une vie au ksar de Bousseghoum. Sa revitalisation n'est possible que par une action de réhabilitation de l'habitat qui respecte et applique les concepts du développement durable, d'une mise en valeur du riche potentiel d'une gouvernance urbaine participative étayée non seulement par une concertation, mais aussi par une implication, des acteurs.

Les acteurs unis doivent passer du stade de bénéficiaires au stade de gestionnaires directement impliqués.

4.4 État déductif :

4.4.1 Le diagnostic une expertise nécessaire avant toute intervention architecturale

Après la visite du site, j'ai pu observer les différentes dégradations du cadre bâti dans le Ksar. J'ai commencé à prendre les mesures pour effectués le relevé architectural, et par la suite faire le diagnostic des dégradations et pathologies observées.



Photo 40: Vue partielle du périmètre d'étude

4.4.1.1 Le Relevé Architectural :

Le relevé en architecture a pour objectif de produire un document graphique d'un bâtiment, le relevé de l'état actuel des lieux est considéré comme l'une des importantes étapes préalables à toutes interventions de restauration de consolidation, ou d'une autre opération de mise en valeur d'une construction.

4.4.1.2 Les Méthodes de relevé :

On distingue généralement trois méthodes de relevé graphique : le relevé manuel, le relevé instrumental ou topographique et le relevé photogrammétrique, et quelle que soit la méthode choisie, le résultat final devrait être une série de plans précis (vue de plan, vues de côté, sections et détails architecturaux et de construction).

4.4.1.2.1 Le relevé manuel :

Consiste à prendre des mesures directes en utilisant les instruments de mesure classique : décamètre, niveau à eau, jalons d'alignement, fils à plomb, boussole, etc.

4.4.1.2.2 Le relevé topographique :

C'est un relevé instrumental, qui consiste à utiliser des appareils tels que les : théodolite, tachéomètre, goniomètre, etc.

Le relevé topographique est considéré comme complément de vérification du relevé manuel. Parfois, son emploi devient indispensable pour relever des points inaccessibles. C'est un relevé de précision surtout, dans le cas d'intégration de la construction dans le réseau urbain.

4.4.1.2.3 Le relevé photogrammétrique :

Cette méthode consiste à utiliser la photographie et les programmes informatiques dans l'élaboration du relevé.

4.4.1.2.4 La technologie de numérisation :

La technologie scanner laser 3D permet de réaliser et de fournir un modèle en trois dimensions alliant précision et possibilités infinies de mesures directes à la visibilité et au rendu de véritables photos permettant la création d'un vrai support de communication (visuels et vidéos) d'un bâtiment remarquable.

4.4.1.3 Technique de relevé :

Le relevé graphique comporte trois phases : les croquis, les mensurations et enfin le dessin graphique.

4.4.1.3.1 Les croquis (minutes de site) :

Consiste à établir des croquis à main levée de tous les plans, les coupes et les élévations de la construction, ces croquis doivent être clairs et proportionnés, sur lesquels seront reportés les dimensions et les mesures.

Certains détails peuvent être dessinés en plus gros à proximité du dessin initial afin de permettre un rappel d'éléments particuliers.

4.4.1.3.2 Les mensurations :

C'est de reporter les dimensions et les mesures sur les croquis, des mesures horizontales, verticales et diagonales, ainsi que les indications descriptives. La technique consiste à effectuer des mesures de toutes les espaces et éléments du bâtiment de façon à pouvoir reproduire graphiquement leurs formes exactes.

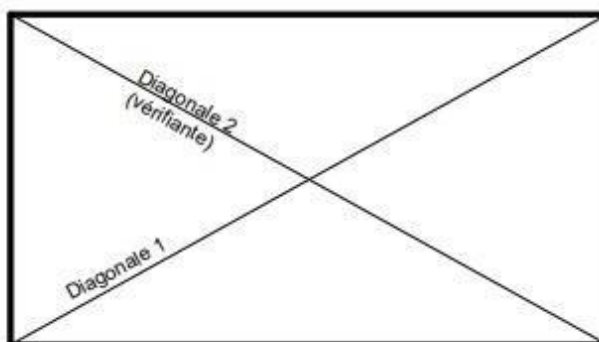
Le relevé peut être directe par l'utilisation des outils de mesure ou indirecte en appliquant des opérations mathématiques (avoir le rayant d'une colonne en mesurant la circonférence)

Les outils : Décamètre, ou double décamètre, double mètre rigide et souple, fil à plomb, support à dessin rigide, enfin le télémètre à laser permet une lecture aisée des grandes distances et même parfois le calcul des surfaces. Il est particulièrement utile pour les hauteurs et les espaces difficilement accessibles.

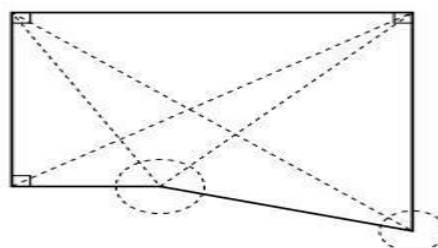
4.4.1.3.3 La triangulation :

Selon la forme des espaces et éléments architecturaux et architectoniques on choisit la méthode des mesures, généralement on a recours à la triangulation dans les formes irrégulières, une forme compliquée peut être décomposée en plusieurs formes simples, on peut illustrer ci-dessus les formes les plus rencontrées dans l'architecture traditionnelles avec une méthode de mensuration :

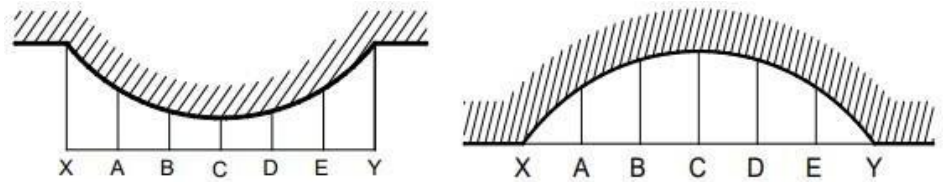
Les formes planes :



Forme irrégulière :



Formes curvilignes :



Les dénivelés :

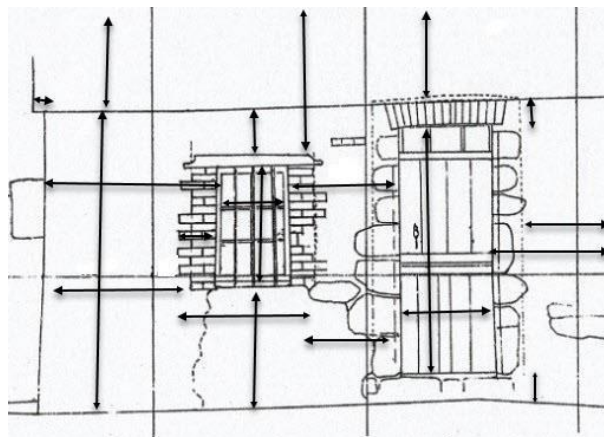
Il s'agit de relever les mesures des planchers, escaliers, marches, pentes...

Les baies :

Une baie est une ouverture dans un mur pour permettre la circulation, telle que la porte ou l'éclairage et l'aération, comme la fenêtre, les baies aveugles sont destinées uniquement à orner une façade.

4.4.2 Le dessin graphique :

Le relevé-croquis en dessin graphique sur échelle. Il faut indiquer sur la planche de dessin le Nord, l'échelle, la localisation, la date du relevé, et le nom de l'auteur. Cette phase pourra être effectuée directement sur un support de papier ou en utilisant le support informatique. (Dessin assisté par ordinateur DAO).



4.4.3 La documentation photographique :

En complément du relevé graphique la documentation photographique illustre l'état des lieux au moment du relevé. Elle est indispensable pour connaître la volumétrie de l'édifice ainsi que les détails, les couleurs et les matériaux utilisés.

4.4.4 Quelques Exemples des relevés effectués :



4.4.5 Caractéristiques architectoniques du cadre bâti historique du ksar de Boussemhoun :

4.4.5.1 Les éléments d'infrastructure :

4.4.5.1.1 Les fondations :

Elles sont constituées de pierre et d'argile (mortier de terre), pour éviter les problèmes d'érosion et pour empêcher les remontées capillaires des eaux. Elles sont généralement filantes de 30 à 50 cm de profondeur et de 50 à 70 cm de largeur.

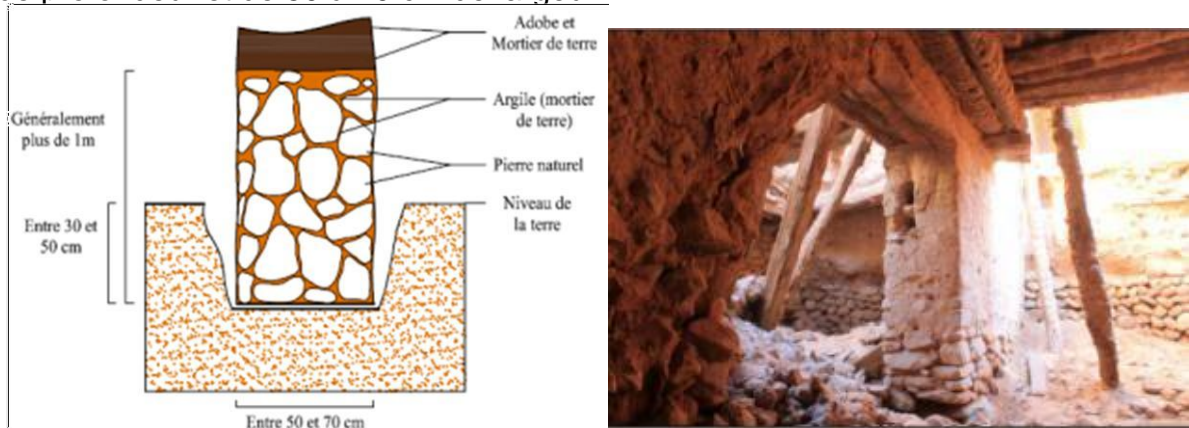


Figure 28: Tranchés de fondations en pierre naturel Echelle 1/25

Photo 41: détail de fondation

4.4.5.1.2 Les murs de soutènements :

Ils sont utilisés pour empêcher les remontées capillaires et sur lequel on construit des murs porteurs en Adobe (Toub).



Photo 42: Photo mur de soutènement

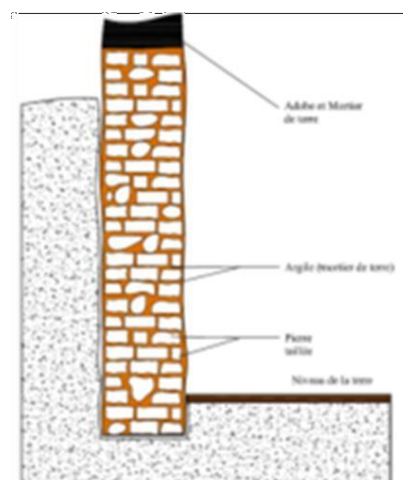


Figure 29: Détail de mur de soutènement

4.4.5.2 Les éléments de structure verticaux :

4.4.5.2.1 Les murs porteurs :

Ils sont en soit complètement en pierre, soit en briques d'adobe, avec des fondations en pierre. L'épaisseur variable de 40 à 60 cm. L'utilisation de pierres permet de stabiliser la terre et limiter son retrait. Les murs réalisés selon ce procédé sont plus durable. L'enduit de ce type de murs consomme autant de terre que la quantité qui asservi à sa réalisation.



Photo 43: Détail des murs porteurs

4.4.5.2.2 Les poteaux :

Ils sont construits en pierre. Un chapiteau en de bois est disposé entre lapoutre et le pilier pour répartir le poids exercé sur ce dernier de façon uniforme, leurs dimensions est de 50 cm. Ils sont fabriqués avec la pierre ou l'adobe deterre. Les poteaux de la mosquée du ksar et plus exactement ceux de la salle deprièreont une forme carréede 0.70 mx0.70m.

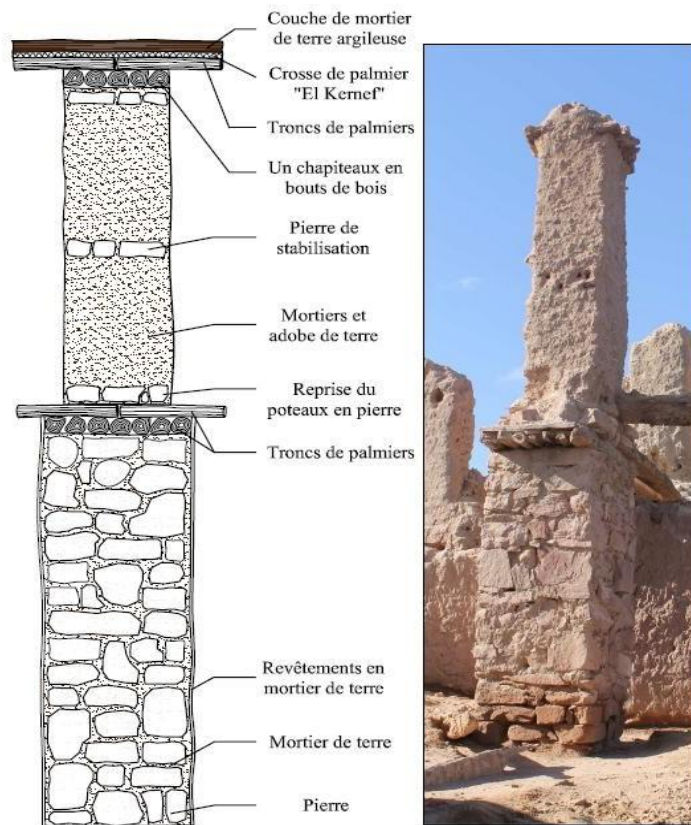


Figure 30: Détail d'un poteau

Photo 44: Photo d'un poteau

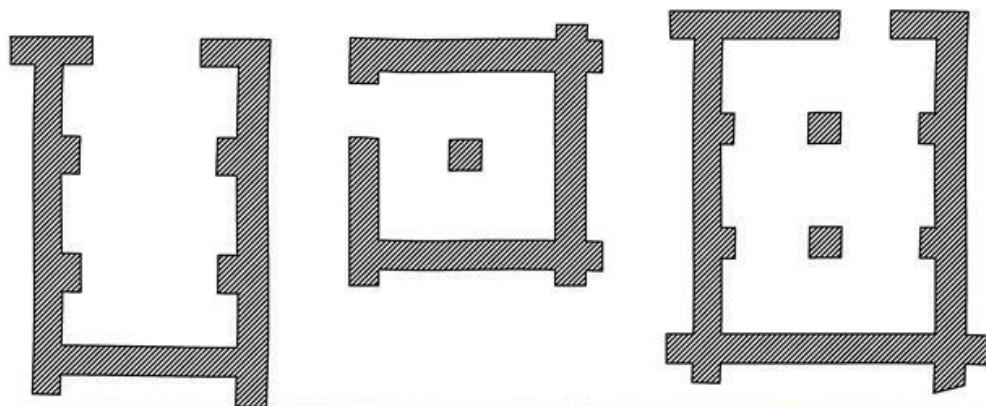


Photo 45: Détail des murs porteurs

4.4.5.3 Les éléments de structures horizontales :

A Boussemgoun, on utilise le palmier avec toutes ses composantes. Les éléments porteurs sont les troncs de palmiers. Généralement on les divise sur quatre, les espacements entre les uns et les autres varient en fonction du matériau de support. (AIT SAADI, 2019) (figure50).



Photo 46: Les différentes composantes du plancher dans le ksar de Boussemgoun (Ait SAADI)

4.4.5.4 Les éléments de structures arqués ou voûtés :

Il existe trois types d'arcades au niveau du Boussemgoun : Outrepassé, Brisé, Plein-cintre.

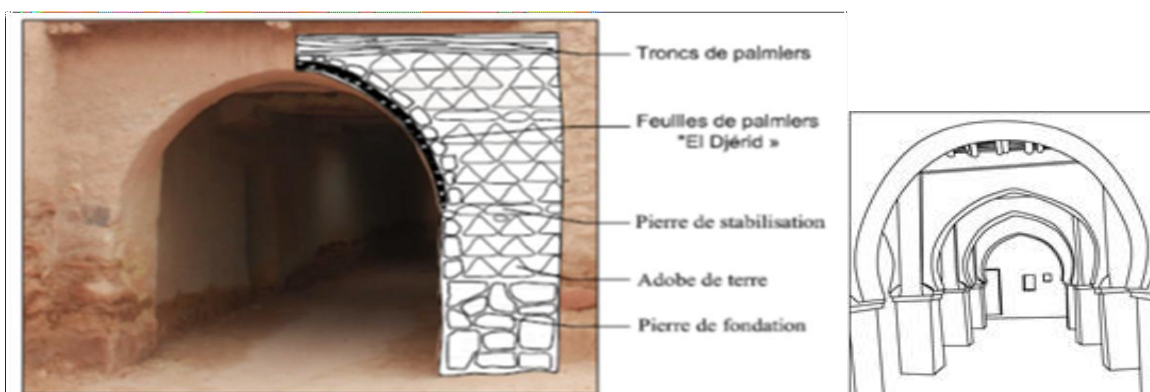


Figure 31: Les différents types d'arcades du ksar de Boussemgoun (Ait SAADI)

4.4.5.5 Les éléments de structures inclinés :

La construction des escaliers se fait d'une manière traditionnelle, en posant les troncs de paliers,(4à5troncs), avec un angle d'inclinaison entre 45°et 47°. La largeur des escaliers varie entre 80 et 90cm, ce qui permet le passage de deux personnes. L'espace qui se trouve sous les escaliers est utilisé généralement comme un dépôt (figure 33).



Figure 32: Détail d'escalier (Ait SAADI)



Photo 47: Les différents types d'escalier du ksar de Boussemgoun

4.4.5.6 Les éléments architectoniques :

4.4.5.6.1 Les portes :

Toutes les portes du ksar sont en bois, de palmier ou de bois des arbres disponible dans la région. Elles sont soit avec un double volet comme les trois portes d'entrée du ksar, soit avec un seul volet comme dans les simples maisons. (Photo 52)

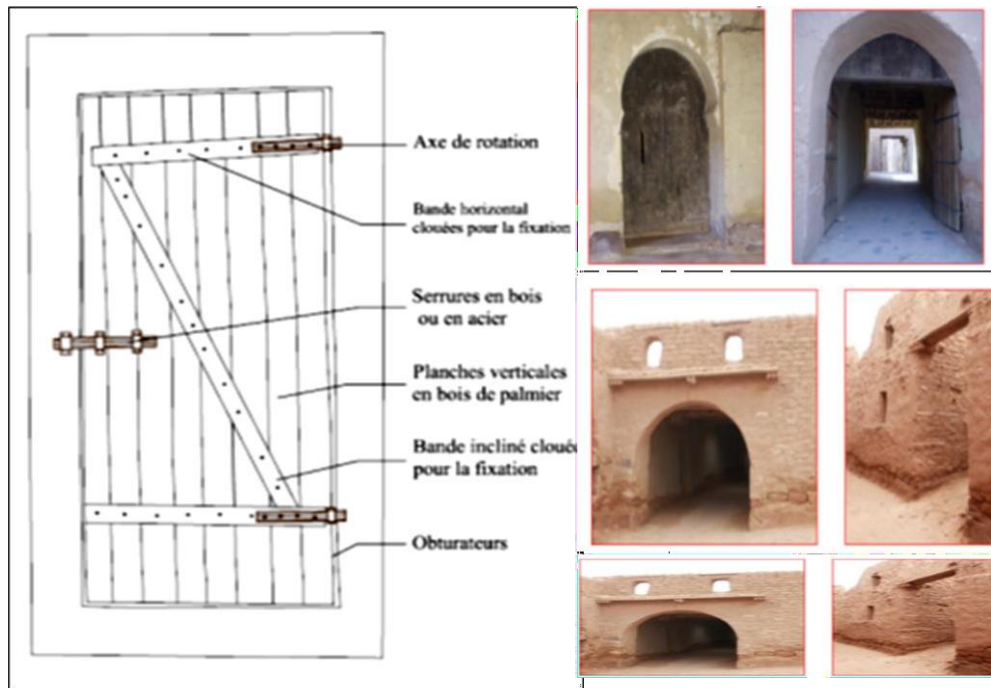


Photo 48: Les différents types de portes du ksar de Boussemgoun (Ait SAADI)

4.4.5.6.2 Les fenêtres :

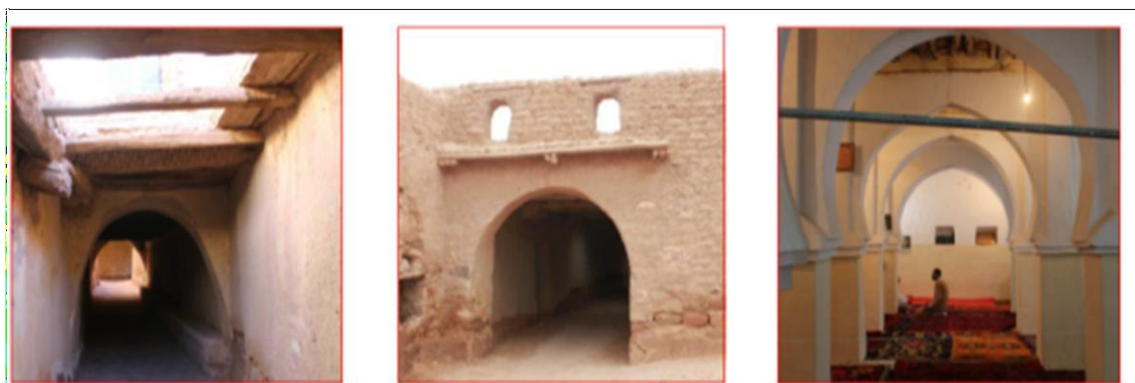
Le ksar de Boussemgoun se caractérise par des petites ouvertures rectangulaires et même triangulaires. Leur dimensions varient entre 0,40mx0,25m, 0,40mx0,60m et 0,60mx0,60m (Photo 53).



Photo 49: Les différents types d'ouvertures du ksar de Boussemgoun (Ait SAADI)

4.4.5.6.3 Les arcades :

Il y a trois types d'arcades : brisé, outre passé et plein cintre. Les arcades outre passé se trouvent surtout dans la mosquée et dans la Zaouia Tidjania. Par contre les arcades brisées et plein-cintre généralement couvrent les voies de circulation et les différentes entrées du Ksar ou des maisons (Photo 54).



Arc Brisé

Arc Plein-cintre

Arc Outrepassé

Photo 50: Les différents types d'arcades du ksar de Boussemgoun (Ait SAADI)

4.4.5.6.4 Les balcons :

Au niveau du ksar de Boussemgoun, les balcons sont situés au niveau de la zaouïa, situé dans le coin, sous forme d'un rectangle. Ils donnent directement sur l'oasis, ce qui permet d'avoir des vues panoramiques (Photo 55).



Photo 51: Les balcons du ksar de Boussemgoun (Ait SAADI)

4.4.5.6.5 Ain Dar :

C'est une ouverture au niveau de la toiture destinée pour l'éclairage et l'aération (Photo 55).

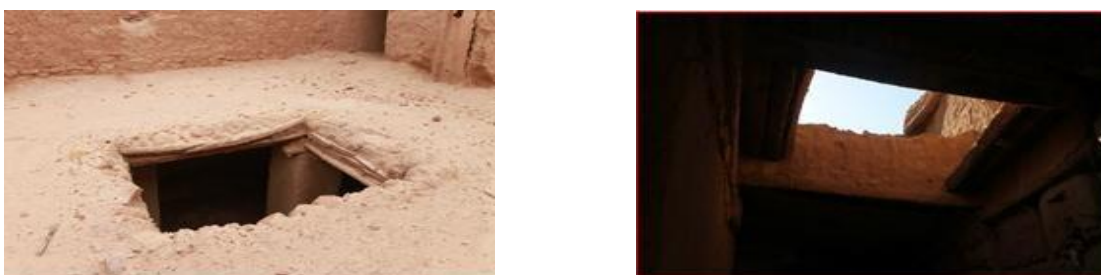


Photo 52: Ain Dar du ksar de Boussemgoun (Ait SAADI)

4.4.5.6.6 Les niches et les éléments de décoration :

Petits creux dans les murs pour déposer des objets utiles (bougies, livres, etc....). Il s'agit des éléments architectoniques souvent répétés dans le ksar, de forme triangulaire, carrée ou rectangulaire (Photo 57).



Photo 53: Les Niches et les éléments de décorations du ksar de Boussemgoun (Ait SAADI)

4.5 État des lieux et facteurs de dégradation du ksar Boussemgoun :

Le ksar de Boussemgoun a subi une dévalorisation, causée par un processus de transformation.(Photo 54). Ces conditions font que le Ksar est délaissé face aux différents facteurs de dégradation, une situation qui se manifeste par :

- Habitations et jardins abandonnés.
- Habitations recyclées (changement d'usages).
- Lieux sous-entretenus.
- Édifices communs dégradés ou transformés et reconstructions mal intégrées.



a) Site réhabilité (initial)



b) Site dégradé

Photo 54: Vue sur l'état de dégradation de la zaouïa du ksar

4.5.1 Pathologies observées et solutions préconisées :

Les principales dégradations et pathologies constatées sur site que j'ai pu observer sont :

- Effondrement total de certains tronçons de mur de soutènement.
- Enduit décollé sur les parements extérieurs des murs
- Pourrissement des rondins en bois des planchers.
- Effondrement partiel des planchers et défaillance des poutres.
- Des planchers en bois abimés a cause des insectes
- Dégradation de la structure du au matériau incompatible (Introduction d'éléments porteur en béton armé incompatible avec les matériaux traditionnels.
- Planchers en bois dans un état vétuste.
- L'Érosion entraînant la dégradation complète des surfaces des murs
- Érosion et dégradation du matériau à la base des murs provoquée par les remontées capillaires
- Défection de système d'étanchéité, composée par de simples chapes de ciment.
- Décollement de chapes de ciment sur les terrasses avec formation de brèches facilitant les infiltrations des eaux.
- Traces d'humidité sur les planchers et sur les parements des murs en maçonnerie.
- Fissures verticales et inclinées sur toute la hauteur de certains murs en maçonnerie.
- Dégradation des enduits et des maçonneries avec perte de la matière remontée des eaux par capillarité.
- Défection et sous dimensionnement du réseau d'assainissement.

4.5.2 Illustration des pathologies (causes et solutions) :

Photo de la Nature de la Pathologie	Pathologie, Causes et solutions
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Effondrement du mur de soutènement : ➤ Cause : Effondrement d'une partie du mur de soutènement on observe les débris et parties du mur récemment effondré du a l'Instabilité des sols de fondation, du à la mauvaise évacuation des eaux qui a provoqué l'infiltration des eaux et par conséquent le glissement de terrain. ➤ Solution : Assurer une bonne fondation et reconstruire le mur en respectant la technique de brique de terre et en renforçant par un étaieement en bois.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Enduit décollé sur les parements extérieurs des murs ➤ Cause : le décollément d'enduit ou du mortier est du essentiellement au vieillissement du matériau ajouté à cela l'eau de la pluie ➤ Solution : Réfection des surfaces décollées par un mortier et un enduit appropriés
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourrissement des rondins du bois des planchers. ➤ Cause : Pourrissement du bois du au vieillissement du matériau sous l'effet des insectes et le déséquilibre du régime thermique et d'humidité. ➤ Solution : Remplacement du bois deffectueux et traitement des insectes



- Effondrement partiel des planchers et défaillance des poutres.
- Cause : Défaillance de poutres soutenant le toit causée par l'accumulation d'eau localisée en combinaison avec un toit surchargé.
- Solution : Réfection des poutres et prévoir un bon drainage



- Dégradation de la structure du au matériau incompatible
- Introduction d'éléments porteur en béton armé incompatible avec les matériaux traditionnels
- Solution : Prévoir un matériau compatible avec les matériaux traditionnels



- L'Érosion des surfaces
- Cause : L'érosion est une altération due aux conditions climatiques, entraînant la dégradation complète des surfaces des murs et la perte d'intégrité d'éléments de maçonnerie
- Solution : Mortier et enduit des murs



- Fissures structurelles verticales et inclinées
- Cause : Fissures dues à des modifications et ajouts dans la structure du bâtiment
- Solution : Éliminer les rajouts et réfectionner le mur, assurer une bonne étanchéité.



- Effondrement des toits.
- Cause : Dégradation complète de tout le toit causé par le vieillissement du bois et l'accumulation des eaux
- Solution : Réhabilitation du toit



- Érosion du soubassement .
- Cause : Érosion et dégradation du matériau à la base des murs provoquée par les remontées capillaires.
- Solution : Réfection des murs et prévoir un revêtement imperméable.



- Fissure du mur porteur.
- Cause : Cette fissure qui traverse le mur est due à l'instabilité du sol.
- Solution : Assurer la stabilité du sol par un mur de soutènement coté balcon.



- Détérioration des linteaux
- Cause : Linteaux endommagés ou affaiblis causant une déformation structurelle dans la maçonnerie qu'ils supportent ce qui provoque des zones d'affaissement, des fissures et effondrement au dessus de la porte
- Solution : maintenir la stabilité par des pieds droit et remplacer le linteau endommagé



- Décollement de chapes de ciment sur les terrasses avec formation de brèches facilitant les infiltrations des eaux
- Cause : mauvaise étanchéité ajouté à cela l'utilisation du ciment qui ne correspond pas au caractéristique de la terre
- Solution : prévoir une bonne étanchéité en respectant la pente et le sens d'évacuation des eaux.



- Affaissement du plancher du balcon
- Cause : L'affaissement du plancher est du à une mauvaise évacuation des eaux ce qui a provoqué l'infiltration des eaux et l'affaiblissement de la stabilité du sol
- Solution : Assurer une bonne étanchéité pour éviter l'infiltration des eaux.



- Infiltration des eaux accumulées
- Cause : l'accumulation des eaux a provoqué la détérioration de la maçonnerie et l'affaissement du linteau on remarque la fissure au dessus de la porte
- Solution : Assurer une bonne étanchéité pour éviter l'infiltration des eaux.



- Drainage défectueux
- Cause : Drainage défectueux ou obstrué endommageant la partie adjacente lié à un toit défectueux et une pente non appropriée
- Solution : Prévoir un bon drainage et une pente appropriée.



- Détérioration de la maçonnerie des murs extérieurs
- Cause : Détérioration de la maçonnerie due aux facteurs climatique et eaux de pluie
- Solution : Reconstitution des murs endommagés avec un mortier et un enduit étanche.



- Effondrement du sol de certains accès
- Cause : Effondrement du à la mauvaise évacuation des eaux de ruissellement
- Solution : Prévoir un bon drainage des voies



- Effondrement partielle du mur de soutènement :
- Cause : Effondrement d'une partie du mur de soutènement du a l'Instabilité des sols de fondation, et à la mauvaise évacuation des eaux qui a provoqué l'infiltration des eaux et par conséquent le glissement de terrain.
- Solution : Assurer la stabilité du sol par une fondation résistante.



- Effondrement du mur de soutènement :
- Cause : Effondrement du à la mauvaise évacuation des eaux causant la démolition du planchers des maisons du niveau inférieur
- Solution : Prévoir un bon drainage et assurer la stabilité du sol par une fondation résistante.



- Vue generale de l'état du Ksar :
- Cause : Causes de dégradation due aux facteurs internes et externes
- Solution : Prise en charge réelle du patrimoine par le diagnostic, la formulation des hypotheses des effets et leur traitement par des opérations de réhabilitation et restauration.

4.6 Etat inductif :

« Pensée qu'il faut privilégier la construction de connaissances sur les observations, sans idée préconçue. L'inductivisme est le discours méthodologique qui privilégie ce type d'approche » (Rompré, 2000).

L'inductivisme est une méthode scientifique qui obtient des conclusions générales à partir de prémisses individuelles. Il s'agit de la méthode scientifique la plus courante, qui se caractérise par quatre étapes basiques : l'observation et l'enregistrement de tous les faits ; l'analyse et la classification des faits ; la dérivation inductive d'une généralisation à partir des faits ; et la vérification.

Cela signifie qu'après une étape initiale d'observation, d'analyse et de classification des faits, une hypothèse se présente pour résoudre le problème. Une façon de réaliser la méthode inductive est de proposer, basée sur l'observation consécutive d'objets ou d'événements de la même nature, une conclusion pour tous les objets ou les événements de cette nature.

4.6.1 Méthodologie d'approche :

La position de l'architecte quant à la conception d'un projet, en général confronté à un programme, il peut :

- ✓ Soit faire un geste inspire un parti magistral c'est à dire une composition
- ✓ Soit se baser sur ce qui existe sur le site, remplir les vides, raturer, compléter, c'est à dire un complément

- ✓ Soit déconstruire l'existant en analysant de façon critique toutes les couches historiques qui l'on précède et ajouter d'autres couches c'est à dire un palimpseste
- ✓ Soit chercher un système abstrait qui servirait d'intermédiaire entre le site, les données de l'existant et un concept autre au delà de la ville, au delà du programme c'est à dire une médiation.

Notre projet se portera sur les deux points, le complément et la médiation

1/ Le complément : Remplir les vides, récupérer les brèches, c'est à dire se baser sur ce qui existe au sein du Ksar, l'intervention consiste en la récupération d'un maximum de maisons dont l'état est moins dégradé d'une part et la récupération du trace des maisons en ruine ou totalement effacées pour en concevoir de nouvelles maisons.

2/ La médiation : Le Ksar de Boussemgoun joue le rôle médiateur entre :

Deux structures différentes : un tracé du tissu ancien et une structure plus récente celle de la ville actuelle de Boussemgoun.

4.6.2 Schéma de Principe organisationnel :

Compte tenu de l'approche urbaine et méthodologie, ainsi que l'analyse, il a été admis d'arriver

À ce qui suit :

A/ Opérations à grande échelle qui assure la liaison entre le Ksar et le reste de l'agglomération

A travers les trois axes de développement à savoir :

- Le tourisme patrimonial, culturel, culte et repos
- Artisanat local
- Produits locaux

B/ La conservation du patrimoine bâti existant dans la vision est considéré économiquement rentable, par la gentrification du ksar, avec de nouvelles activités.

C/ Actions souples et légères dont les objectifs intègrent plus nettement les données socioéconomiques (formation et offre d'emploi).

4.6.3 Résultats et programme :

Les résultats auxquels nous avons abouti dans cette recherche, s'intègrent dans un cadre global de tendances et d'approches internationales de revitalisation durable des centres historiques, par la prise en charge des préoccupations sociales, environnementales et économiques. Leur revitalisation n'est possible que par une action de réhabilitation de l'habitat qui respecte et applique les concepts du développement durable, d'une gouvernance urbaine participative étayée non seulement par une concertation, mais aussi par une implication, des acteurs. Ces derniers doivent passer du stade de bénéficiaire au stade de gestionnaire directement impliqués. Nous avons pu récupérer un maximum de logements au total de 93 maisons et maisons d'hôte qui peuvent héberger 466 habitants, un Hôtel 4 étoiles de 90 lits, 20 Locaux d'Artisanat, un Centre des Métiers, un musée, un restaurant et une cafétéria. Le programme proposé offre plus de 300 emplois.



Photo 55: Vue sur le Ksar et état de dégradation

Conclusion :



Les résultats auxquels nous avons abouti dans cette recherche s'intègrent dans un cadre global de tendances et d'approches internationales de revitalisation durable des centres historiques par la prise en charge des préoccupations sociales, environnementales et économiques. Leur revitalisation n'est possible que par une action de réhabilitation de l'habitat qui respecte et applique les concepts du développement durable, d'une gouvernance urbaine participative étayée non seulement par une concertation, mais aussi par une implication, des acteurs. Ces derniers doivent passer du stade de bénéficiaires au stade de gestionnaires directement impliqués.

Le patrimoine matériel et immatériel, du Ksar Boussemgoun joue un rôle essentiel dans le développement de la région et peut être une solution d'avenir. Pilier du développement durable et moteur d'attractivité touristique. En conclusion on peut noter que toutes les opérations de réhabilitations effectuées jusqu'à nos jours au niveau du Ksar, sont des tentatives ponctuelles de restitution (les portes, les placettes, la mosquée, la zaouïa et quelques maisons) qui restent insuffisantes. Cela risque de compromettre le projet de préservation du ksar en l'absence d'une étude globale de réhabilitation, accompagnée d'une revitalisation économique et sociale pour donner son plein effet à un plan d'action de développement local durablement intégré. Il faut soutenir efficacement des actions de remise en état global du patrimoine urbain, et toucher de façon systématique les trois axes développés dans notre recherche à savoir le tourisme patrimonial, l'artisanat local et les produits locaux.

« Préserver la tradition et l'héritage ne signifie pas conserver des cendres,
mais garder la flamme allumée » Proverbe indien

Bibliographie :

- AIT SAADI, M. H. (2019). *L'URBANISME EN MILIEU ARIDE: ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE-CAS DES KSOUR DE BOUSSEMGHOUN ET TIOUT*. Université Mohamed Khider–Biskra.
- Bachelard, G. (1934). *Le nouvel esprit scientifique*.
- Bouhadjar, S. (2016). *Approche sociolinguistique des noms des lieux en Algérie, Cas de la toponymie de Boussemgoun*. Thèse de doctorat sous la direction de Ghitri Sidi Mohamed, université d
- Bourdin, A. (1984). *Le patrimoine réinventé*: FeniXX.
- Boursier, J.-Y. (2002). La mémoire comme trace des possibles. *Socio-anthropologie*(12).
- Choay, F. (2019). *L'allégorie du patrimoine*: Média Diffusion.
- Dolff-Bonekämper, G. (2009). Les cadres sociaux et spatiaux du patrimoine–Quoi de neuf dans la Convention de Faro? *Le patrimoine et au-delà.*, 45-50.
- Gigot, M. (2012a). Analyser la patrimonialisation des espaces urbains. *Construction politique et sociale des Territoires*, 33.
- Gigot, M. (2012b). Le patrimoine saisi par les instruments d'action publique. *Cahiers Construction Politique et Sociale des Territoires*(1), 33-45.
- HAMMA, W. (2011). *Intervention sur le patrimoine urbain; acteurs et outils Le cas de la ville historique de Tlemcen*. Université de Tlemcen–Abou Bekr Belkaid.
- Hammoudi, A. (2014). *le patrimoine ksourien, mutation et devenir. Le cas du Zab El Gherbi–Tolga*. Université Mohamed Khider Biskra.
- Icher, F. (2008). *Regards sur le patrimoine*: Scéren-CRDP.
- Jeudi, H. (2008). *La Machine patrimoniale: The Heritage Machine*, Belval, Circé.
- Khaldoun, I. (2001). Histoire des Berbères et des dynasties maghrébines. *Alger, Berti éditions*, p556.
- Koussens, D. (2007). Le patrimoine culturel religieux. Enjeux juridiques et pratiques culturelles: JSTOR.
- Kwahou, C. (2013). *L'effectivité de la Convention UNESCO 2005 sur la diversité des expressions culturelles*. Université Paris-Est.
- Le Goff, J.-P. (1999). La barbarie douce. *La modernisation aveugle des entreprises et de*.
- Lhote, H. (1970). Les gravures rupestres du Sud-Oranais.
- MOUSAOU, A. (1994). *Logiques du sacré et modes d'organisation du sacré de l'espace dans le sud-ouest algérien*. thèse de doctorat.
- Nora, P. (1984). Entre Mémoire et Histoire. Vol. 1. *Les Lieux de Mémoire. La République. Paris, Éditions Gallimard*.
- Pagand, B., & Pellegrino, P. (2010). *Les formes du patrimoine architectural: Economica-Anthropos*.
- Pinard, R., Potvin, P., & Rousseau, R. (2004). Le choix d'une approche méthodologique mixte de recherche en éducation. *Recherches qualitatives*, 24(1), 58-80.
- Rautenberg, M. (2003). *La rupture patrimoniale: A la croisée*.
- Rompré, D. (2000). *La sociologie: une question de vision*: [Sainte-Foy, Québec]: Presses de l'Université Laval.

Liste des Tableaux

TABEAU 1: TABLEAU COMPARATIF ENTRE KSAR AIT BEN HADDOU ET KSAR BOUSSEMGHOUN	42
TABEAU 2 : LES DIFFERENTS QUARTIERS DU KSAR (KHALDOUN, 1990)	57
TABEAU 3: DIMENSIONS DES PORTES PRINCIPALES DU KSAR (KHALDOUN,1990).....	65
TABEAU 4: MATERIAUX DE CONSTRUCTION KSAR DE BOUSSEMGHOUN.....	70
TABEAU 5: TECHNIQUES DE CONSTRUCTION KSAR DE BOUSSEMGHOUN	70
TABEAU 6: ÉLÉMENTS DECORATIFS UTILISES DANS LE KSAR DE BOUSSEMGHOUN.....	71

Liste des Figures

FIGURE 1: HOMME ETRE DE NATURE ET DE CULTURE	22
FIGURE 2 : LES FORMES DU PATRIMOINE	23
FIGURE 3 : PILIERS DU DEVELOPPEMENT DURABLE	35
FIGURE 4: SITUATION DE LA COMMUNE DE AIT BEN HADDOU AU MAROC (GOOGLE EARTH).....	39
FIGURE 5: PLAN INDIQUANT LES ZONES DE PROTECTION DU SITE KSAR AIT BEN HADDOU.....	40
FIGURE 6: SHEMA D'INTERVENTION AU KSAR AIT BEN HADDOU	41
FIGURE 7: FADACE D'ENTREE DE LA MOSQUEE.....	43
FIGURE 8 : QUARTIER DE SAROUJA A DAMAS, SYRIE	47
FIGURE 9 : PLAN SEJOUJA OUEST	47
FIGURE 10 : LES MONUMENTS DE SOUK SAROUJA	49
FIGURE 11 : PLAN DE LA MOSQUEE EL WARD	49
FIGURE 12 : ÉLEVATION LA RUE EL WARD	50
FIGURE 13 : FACADE HAMMAM AL WARD.....	50
FIGURE 14: RUE COMMERCANTE	51
FIGURE 15 : SITUATION GEOGRAPHIQUE DE BOUSSEMGHOUN.....	55
FIGURE 16: LES QUARTIERS DU KSAR ET LEURS LIMITES (PDAU DE LA COMMUNE)	57
FIGURE 17 : NOMBRE D'HABITATIONS DANS LE KSAR DE BOUSSEMGHOUN (KHALDOUN, 1990)	58
FIGURE 18 : LES GRAVURES RUPESTRES DE LA REGION DE BOUSSEMGHOUN(DIRECTION TOURISME)	58
FIGURE 19: L'EPOQUE BERBERE LE 3EME SIECLE A 8EME	59
FIGURE 20: L'EPOQUE ISLAMIQUE LE 8EME SIECLE AU 18EME	59
FIGURE 21: PERIODE COLONIALE (1845-1962).....	60
FIGURE 22: PERIODE APRES L'INDEPENDANCE	60
FIGURE 23: MAQUETTE D'ENSEMBLE SUR LE KSAR BOUSSEMGHOUN (TOUATI, 2013).....	64
FIGURE 24: PLAN DU SOUS SOL DE LA MOSQUEE DU KSAR DE BOUSSEMGHOUN (AIT SAADI)	66
FIGURE 25: PLAN DU RDC DE LA MOSQUEE DU KSAR DE BOUSSEMGHOUN (AIT SAADI)	67
FIGURE 26: PLAN DE LA ZAOUIA DU KSAR DE BOUSSEMGHOUN (AIT SAADI)	68
FIGURE 27: PLAN ZAOUIA BET BETA EL BAYADH	69
FIGURE 28: TRANCHES DE FONDATIONS EN PIERRE NATUREL ECHELLE 1/25.....	77
FIGURE 29: DETAIL DE MUR DE SOUTENEMENT.....	77
FIGURE 30: DETAIL D'UN POTEAU	79
FIGURE 31: LES DIFFERENTS TYPES D'ARCADES DU KSAR DE BOUSSEMGHOUN (AIT SAADI)	80
FIGURE 32: DETAIL D'ESCALIER (AIT SAADI)	81

Liste des Photos

PHOTO 1: VUE AERIENNE DU KSAR BOUSSEMGHOUN	13
PHOTO 2: VUE D'ENSEMBLE DU KSAR AIT BEN HADDOU.....	40
PHOTO 3: VUE AERIENNE DU KSAR A.B.H ET LE NOUVEAU VILLAGE ISSIWID.....	41
PHOTO 4: REALISATION DU PASSAGE COUVERT	43
PHOTO 5: PLAN DE LA MOSQUEE.....	43
PHOTO 6: RESTAURATION DU PLAFOND	43
PHOTO 7: SALLE DE PRIERE AVANT RESTAURATION.....	43
PHOTO 8: SALLE DE PRIERE PRES RESTAURATION	43
PHOTO 9 : PAVAGE DES RUELLES	44
PHOTO 10 : REHABILITATION DES PASSAGES COUVERTS	44
PHOTO 11 : AMENAGEMENT D'UNE MAISON D'HOTE	44
PHOTO 12: MAISON D'HEBERGEMENT.....	44
PHOTO 13: ACTIVITES COMMERCE ET ARTISANAT	45
PHOTO 14 : ACTIVITES CINEMATOGRAPHIQUE.....	45
PHOTO 15: TOILE ARTISTIQUE	45
PHOTO 16 : KSAR DE AIT BEN HADDOU AMENAGEMENT INTERIEUR.....	45
PHOTO 17: AMENAGEMENT L'ENTREE PRINCIPALE.....	45

PHOTO 19 : VUE D'ENSEMBLE DE L'ARCHITECTURE DU KSAR	46
PHOTO 20 : ACTIVITE CINEMATOGRAPHIQUE	46
PHOTO 18 : AMBIANCE NOCTURNE DU KSAR.....	46
PHOTO 21: RUE DU QUARTIER SAROUJA	48
PHOTO 22: PLACE CENTRALE	48
PHOTO 23: PLACE CENTRALE	48
PHOTO 24 : BOULANGER	49
PHOTO 25: PHOTO HAMMAN AL WARD.....	50
PHOTO 26 : NOUVEAU TYPE DE COMMERCE INFORMATIQUE	51
PHOTO 27 : CAFETERIA FREQUENTEE PAR LES ETUDIANTS	51
PHOTO 28 : MAISON POUR ETUDIANTS	52
PHOTO 29 : MAISON OCCUPEE PAR DES PHOTOGRAPHES ET ARTISTES	52
PHOTO 30 : FRESQUE MURALE DU VIEUX DAMAS.....	52
PHOTO 31 : COMMUNE DE BOUSSEMGHOUN (GOOGLE EARTH)	55
PHOTO 32: VUE D'ENSEMBLE DU KSAR BOUSSEMGHOUN	56
PHOTO 33: LA PALMERAIE ET LE KSAR DE BOUSSEMGHOUN (HENRI, 2012).....	61
PHOTO 34: VUE SUR L'OASIS DE BOUSSEMGHOUN	61
PHOTO 35: VUE SUR LA PLACE (DJEMAA) DU KSAR DE BOUSSEMGHOUN	66
PHOTO 36: VUE DE LA RENTREE PRINCIPALE DE LA MOSQUEE ET DU MINARET DU KSAR DE BOUSSEMGHOUN.....	67
PHOTO 37: LA PORTE PRINCIPALE DE LA MOSQUEE DU KSAR DE BOUSSEMGHOUN	68
PHOTO 38: ÉLÉMENTS DECORATIFS DU PLAFOND DE LA ZAOUIA DU KSAR DE BOUSSEMGHOUN	69
PHOTO 39: VUE SUR LA FAÇADE EXTERIEURE DE LA ZAOUIA TIDJANIA DU KSAR DE BOUSSEMGHOUN.....	69
PHOTO 40: VUE PARTIELLE DU PERIMETRE D'ETUDE	72
PHOTO 41: DETAIL DE FONDATION	77
PHOTO 42: PHOTO MUR DE SOUTÈNEMENT	77
PHOTO 43: DETAIL DES MURS PORTEURS	78
PHOTO 44: PHOTO D'UN POTEAU	79
PHOTO 45: DETAIL DES MURS PORTEURS	79
PHOTO 46: LES DIFFERENTES COMPOSANTES DU PLANCHER DANS LE KSAR DE BOUSSEMGHOUN (AIT SAADI)	80
PHOTO 47: LES DIFFERENTS TYPES D'ESCALIER DU KSAR DE BOUSSEMGHOUN.....	81
PHOTO 48: LES DIFFERENTS TYPES DE PORTES DU KSAR DE BOUSSEMGHOUN (AIT SAADI)	82
PHOTO 49: LES DIFFERENTS TYPES D'OUVERTURES DU KSAR DE BOUSSEMGHOUN (AIT SAADI)	82
PHOTO 50: LES DIFFERENTS TYPES D'ARCADES DU KSAR DE BOUSSEMGHOUN (AIT SAADI)	83
PHOTO 51: LES BALCONS DU KSAR DE BOUSSEMGHOUN (AIT SAADI)	83
PHOTO 52: AIN DAR DU KSAR DE BOUSSEMGHOUN (AIT SAADI).....	83
PHOTO 53: LES NICHES ET LES ELEMENTS DE DECORATIONS DU KSAR DE BOUSSEMGHOUN (AIT SAADI)	84
PHOTO 54: VUE SUR L'ETAT DE DEGRADATION DE LA ZAOUÏA DU KSAR	84
PHOTO 55: VUE SUR LE KSAR ET ETAT DE DEGRADATION	93

Sites Web :

- <http://www.wilaya-elbayadh.gov.dz/histor/index.html>
- <http://digression.forum-actif.net/t263-architecture-sacree> (Architecture sacré et symbolique)
- <https://syriecult.hypotheses.org/tag/sarouja>
- <http://boussemghoun.e-monsite.com/pages/histoire-de-boussemghoun/> (Historique de Boussemghoun)
- <http://whc.unesco.org/fr/list/444/> (Ksar Aït Ben-Haddou)
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Architecture_constructiviste (Architecture constructiviste).